

La Grièche



 **natagora**
Entre-Sambre-
et-Meuse


LE VIROINVOL
CERCLÉS DES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°69 – Avril 2022

Le Moineau friquet (*Passer montanus*)

Par Georges Horney et Thierry Dewitte

Encore lui ! Vous avez probablement vu l'annonce « *WANTED* » des pages 38 et 39 de La Grièche précédente, la 68, publiée fin février/début mars et s'intitulant : « *Il faut sauver le soldat Friquet !* ». **Eh oui, en 2022, ça passe ou ça casse !**

La situation décrite dès octobre 2015 dans La Grièche 42 'Quoi de neuf chez nos Pierrots', pages 24 à 30, n'a pas évolué favorablement. La plupart des sites décrits dans cet article, occupés régulièrement à l'époque par le Moineau friquet, sont depuis lors désertés. Une opération régionale est alors lancée en février 2018 via La Grièche 52, (pages 37 à 40) : « *Moineau friquet : une nouvelle enquête couplée à des actions de protection.* ». Peu après, en 2019, un petit groupe de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora emboîte le pas, en lançant une vaste campagne de placement de nichoirs sur le territoire : voir le Clin d'œil Nature n° 25 (page 27).



Photo 1 : Un Moineau friquet, posé sur noisetier, Surice (photo d'Olivier Colinet).

Pour rappel, voici ce qui était écrit à propos de son écologie (Grièche 42) :

Le Friquet est le rat des champs (le Moineau domestique, le rat des villes) ou le Moineau paysan, comme l'appelle aussi P. Géroutet. Appréciant tout particulièrement les trous d'arbres pour nicher, que ce soit de vieux fruitiers ou des saules têtards, il est présent plutôt à la périphérie des villages, là où se mêlent vergers haute-tige abandonnés, haies, prairies munies d'un abri pour le bétail aux murs crevassés, bosquets ou chemins caillouteux. S'il a une préférence pour s'installer en petites colonies et pour une nourriture d'origine végétale, pour l'élevage des jeunes, il recherche tout particulièrement des insectes (dont les chenilles) et des araignées. Il réalise, dans la même cavité, deux à trois nichées, d'avril à août. Une forte mortalité y est constatée lors d'années très pluvieuses.



Photo 2 : En hiver, la présence de graines d'adventices au sol lui est indispensable, Surice (photo d'Olivier Colinet).

Les populations du nord sont migratrices, telles celles d'Allemagne et de Hollande qui descendent vers le sud sur quelques centaines de kilomètres (données de baguage). Les nôtres restent généralement dans une zone de quelques kilomètres, ils peuvent même dormir dans la cavité de nidification. Mais un hiver plus rigoureux ou la présence de la neige les tient éloignés, tant que les conditions restent difficiles. Ils recherchent volontiers leur nourriture au sol, dans les éteules, se mêlant à d'autres espèces de passereaux granivores, appréciant les espaces agricoles ouverts (plaines, plateaux, larges fonds de vallées).

Ils dépendent particulièrement des graines d'adventices, difficiles à trouver dans les cultures traitées. Leur population est en forte diminution depuis les années quatre-vingt dans notre région et leur espèce était jusqu'il y a peu considérée comme 'à la limite d'être menacée' (Jacob J.-P., 2010), avec une densité moyenne de 0,7 couple au km², soit dix fois moins que celle du domestique ! En trente ans, on estime que la population a baissé de 90% en Flandre, contre 77% en Wallonie. D'un côté comme de l'autre, c'est beaucoup. Les raisons invoquées (Jacob J.-P., 2010) sont la raréfaction très importante des sites de reproduction favorables et des ressources en nourriture, dont celles qui lui permettent de passer l'hiver, essentiellement les graines de 'mauvaises herbes'. Il dépend donc largement de la fructification des adventices et d'autres plantes sauvages qu'il doit trouver dans sa zone de nidification. Il pâtit ainsi du recul des potagers, de la simplification extrême des jardins (pelouses, thuyas, graviers, ...), de la tonte continue des pelouses, de la fauche précoce des prairies et des abords de voiries, de l'urbanisation opérée dans la 'ceinture verte' des agglomérations, de l'usage fréquent de biocides, ... Dans les campagnes, les remembrements, le bétonnage des chemins,



Photo 3 : Afin de lutter contre les chenilles défoliantes au sein des jeunes vergers conservatoires, une série de nichoirs sont vissés sur les tuteurs des arbres fruitiers. À Nismes et Cul-des-Sarts s'installent alors quelques couples de Moineaux friquets (Photo Philippe Mengeot, Cul-des Sarts).

la pratique intensive de l'ensilage de l'herbe, les fenaisons précoces, la fauche des refus¹ en pâture, la progression des semis de céréales d'hiver, de l'engrais vert et la pratique du sursemis au détriment des chaumes, sans oublier 'l'efficacité' des produits phytosanitaires sont des éléments qui lui sont tous défavorables. Au niveau des habitats, la disparition des plus vieux arbres et la restauration soignée des bâtisses et de leurs dépendances lui posent aussi problème pour établir une petite colonie. Aujourd'hui, le friquet est classé 'en danger de disparition' dans la nouvelle liste rouge :

(https://aves.natagora.be/fileadmin/Aves/Bulletins/Articles/58_2/58-2_67.pdf).

Suite à sa très forte diminution en 2021, Arnaud Laudelout s'interroge sur l'effet néfaste de l'un ou l'autre pathogène. Michaël Leyman avait aussi abordé la question dans son article sur le Serin cini (La Grièche 55, pp 33-37), puis Alain Paquet a très bien développé ce sujet, dans une chronique ornithologique traitant surtout du verdier (La Grièche 66, pp 33-34).

¹ En agronomie, on désigne sous le nom de refus les plantes qui sont délaissées par le bétail lors du pâturage.

Et depuis, c'est grave docteur ? En effet, ça l'est. D'autant qu'il subit la concurrence du Moineau domestique (*Passer domesticus*) qui, lui, fait preuve de grandes capacités d'adaptation et profite chez nous de l'extension des surfaces occupées par l'homme. Dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESEM), nous pouvons témoigner de graves préoccupations.

La première est la disparition des vieux vergers, situés aux abords des villages. Ils sont tous en zone d'habitat au Plan de secteur et, au fil des ans, sont abattus au profit de nouvelles constructions. Les arbres qui existent encore ne bénéficient plus de tailles d'entretien, ce qui accélère leur mort (chute après de grands vents ou une surproduction de fruits, vieillissement marqué des arbres). À la disparition directe des cavités arboricoles de nidification, s'ajoute l'arrivée du Moineau domestique. La construction massive de bâtiments le long des routes, plutôt qu'en lotissements compacts, génère une destruction paysagère générale de nos contrées, l'extension tentaculaire du bâti et permet en outre l'installation du Moineau domestique au cœur d'une campagne jusqu'alors inoccupée par l'espèce. Ajoutons à cela l'implantation des bâtiments agricoles à l'extérieur des villages. Suite à la diminution drastique des exploitations, celles qui subsistent doivent impérativement s'agrandir. Coincées au cœur du bâti traditionnel des villages, elles doivent s'en extraire et s'installer dans la campagne, amenant là aussi de nouvelles populations de Moineaux domestiques. Il en va de même pour les implantations récentes de centres commerciaux et de zonings industriels.

Du positif ? Au niveau agricole, il faut souligner l'apparition de bandes MAE où hivernent de belles bandes de passereaux granivores (Philippeville, Florennes, Mettet, ...) et localement, la conversion en bio de superficies cultivées en céréales, auparavant de façon traditionnelle. Ces sites deviennent alors favorables à l'hivernage du Moineau friquet, au moins potentiellement.



Photo 4 : Comme les Moineaux domestiques, les friquets apprécient de se rassembler au cœur d'une haie... ici, une trentaine d'exemplaires. À quand un spectacle comme celui-ci par chez nous ? (photo d'Oliver Colinnet, Hermalle-sous-Argenteau)

Et les naturalistes ? En participant à toutes les actions qui favorisent la biodiversité, comme la création de réserves naturelles, la plantation de haies et d'arbres fruitiers, le creusement de mares, en achetant local et bio, on favorise une campagne 'Nature admise' ! Mais sur le court terme, cela ne supplée pas la disparition des cavités de nidification qui permettraient d'abord le maintien des petites populations existantes, voire leur extension.

Une belle initiative de la Régionale Natagora ESEM !

Cette sonnette d'alarme tirée par l'équipe de La Grièche eut un écho retentissant au sein de la régionale ESEM. À telle enseigne que son président, André Bayot, proposa d'inscrire dans ses objectifs prioritaires de 2018/2019 des actions importantes pour freiner la régression des populations de notre sympathique 'pierrot'.

Assuré du soutien financier et logistique de l'association Natagora (centrale), une équipe dynamique de bénévoles fut mise sur pied, dès les premiers mois de 2019.

Puisqu'une des causes de la diminution de sa population est l'absence de cavités, liée à la disparition de ses habitats naturels, il convenait, en priorité, de fabriquer et de placer le plus grand nombre possible de nichoirs dans des sites potentiels de nidification. L'objectif fixé était l'installation de 200 nichoirs sur une période de deux ans. Tous ont été numérotés, géolocalisés et photographiés. Les nouvelles séries portent même le logo de la régionale !

La première campagne de fabrication eut lieu en février 2019, suivie des placements dans la même année.



Photo 5 : Beau lot de nichoirs prêts à être placés. Une numérotation est nécessaire, afin d'assurer le suivi des occupations (photo Georges Horney).

Conjointement à ces actions, il fut décidé d'imprimer un dépliant pour une diffusion tout public, lors d'une grande opération de sensibilisation à la biodiversité, programmée en mars 2020 (*Ce document peut être obtenu en adressant simplement votre demande à georges.horney@gmail.com ou à la régionale esm@natagora.be*).

Hélas, l'épidémie de Covid 19 devait freiner sensiblement notre élan, nous obligeant à renoncer momentanément à l'opération de sensibilisation et de fabrication.

Puis heureusement, dès novembre 2020 et jusqu'au début de cette année les actions ont pu être relancées, pour le plus grand plaisir de l'équipe. Elles ont consisté en la fabrication et le placement de nouveaux nichoirs, dans une partie du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



Photo 6 : Une belle équipe en action. De gauche à droite on reconnaît Georges Horhey, Robert Schreiber, Danièle Plouvier, Alain Bouchat et Remy Leblon ... (Photo Jacques Adriaensen)

Au mois de juin 2021, un premier bilan était tiré : sur la grosse majorité des nichoirs destinés au Moineau friquet (une cinquantaine), ce sont la Mésange charbonnière et le Moineau domestique qui se sont installés. Un seul est supposé avoir abrité un friquet !! Quelques-uns ont été prédatés, l'un d'eux a été occupé par un micromammifère et un autre a abrité un nid de frelons européens.

Mais la régionale n'a pas baissé les bras pour autant, de nouvelles campagnes de fabrication et de placement sont programmées pour 2021/2022.

Cette fois, riches de nos expériences sur le terrain et des conseils avisés de notre 'consultant', Arnaud Laudelout, nous ciblerons encore mieux les colonies éventuelles, mentionnées sur le site de <https://lagrieche.observations.be>

Bien entendu, comme rappelé précédemment, la collaboration des observateurs familiers qui encodent les données est indispensable pour enrichir notre base, mais pas que...

A ce sujet, à l'initiative de Gaëtan Kleijnen, de la régionale du Pays de Herve, une collaboration a été mise en place, avec pour objet le partage et l'enrichissement de nos connaissances sur le friquet.

Actuellement, nous en sommes à la phase de contrôle et de surveillance des nichoirs juste avant la nidification : il convient d'être au poste !



Et c'est là que vous pouvez intervenir, ornithologues de terrain. Si vous avez quelques heures à consacrer à cette activité, prenez contact avec Georges Horney qui vous communiquera tous les détails nécessaires, ainsi que les coordonnées des nichoirs à surveiller (georges.horney@gmail.com)

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé avec tant d'enthousiasme aux campagnes de fabrication et effectué sur le terrain les placements et les contrôles par tous les temps. Sans eux rien n'aurait pu se faire. Le soldat Friquet n'est pas encore sauvé ! Mais le combat continue...

(R)APPEL à la collaboration : la situation est donc très préoccupante et il est devenu indispensable que chacun s'investisse. L'idée est de donner un coup d'accélérateur au recensement du Moineau friquet ! En effet, la pose des nichoirs doit cibler en priorité les sites où l'espèce est toujours présente !!

Photo 7 : En hiver, il est parfois possible d'observer quelques Moineaux friquets à la mangeoire, (photo d'Olivier Colinet - Surice).

À CHACUN SON VILLAGE !

Si cette année, chaque observateur pouvait au moins prospector le village de son domicile ou de sa résidence secondaire, ce serait super !!! Si vous comptez le faire, outre le fait de pouvoir vous applaudir des deux mains, il vous est demandé de vous signaler à Georges Horney georges.horney@gmail.com (coordinateur), de l'informer du village concerné et d'encoder vos données sur <https://observations.be/>. Enfin, surtout, en cas d'absence de l'espèce, de bien noter « 0 » dans la case indiquant le nombre. C'est impératif, car il est également très important de prendre connaissance des zones où l'espèce est absente !!!

**En vous remerciant d'avance pour votre participation.
À vos jumelles et bonne chance !!!**

Un merci tout particulier à Arnaud Laudelout pour sa relecture attentive et ses remarques pertinentes.

NOTE : si vous êtes tenté par la pose de nichoirs en faveur du Moineau friquet, sachez que le diamètre de l'ouverture conseillée est de 30 mm. Celle de 28 mm permet l'accès à la seule Mésange bleue et celle de 32 mm, la plus recommandée pour les nichoirs, permet un libre accès à un grand nombre d'espèces, concurrentes alors par rapport au friquet. Comme ce dernier s'installe en colonie, il est habituellement admis qu'au minimum cinq nichoirs doivent être placés proches les uns des autres. En complément, on peut poser d'autres nichoirs, présentant différents diamètres ou types d'ouverture, pour accueillir d'autres espèces.



La Grièche

N°69 – Avril 2022

SOMMAIRE

- Photo de couverture : le Moineau friquet p. 1
- La chronique de l'automne 2021 p. 8
- Le retour de l'Aigle pêcheur p. 36
- Nidification de sternes p. 41
- Premier canton d'un Rossignol p. 45
- Le tour de la Plate Taille à pied p. 50
- La page botanique : la myrtille p. 53



Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MICHAEL LEYMAN, ALAIN PAQUET.

Un automne marqué par les travaux de l'étang de Virelles

Les travaux de construction d'îlots à l'étang de Virelles ont attiré une multitude de petits échassiers sur les vasières mises à nu. Les chevaliers et bécasseaux de toutes espèces ont défilé pour le plus grand bonheur des nombreux ornithologues rivés à leur longue-vue. Certains individus y ont effectué des séjours anormalement longs, comme une Barge rousse ou encore de nombreuses Oies rieuses.

Du côté des oiseaux en déplacement, notons le séjour prolongé d'un Élanion blanc, le passage de Pipits à gorge rousse ou, encore plus rare, d'une Cisticole des joncs, le tout sur le territoire d'Hemptinne.

Nous avons également pu apprécier la présence de nicheurs exceptionnels, comme la Chevêchette d'Europe et le Cassenoix moucheté qui semblent résister en ESEM.

Et puis, finissons par les hivernants, rares en Wallonie, mais qui nous font le plaisir de venir chez nous, tels nos traditionnels Cygnes chanteurs, un Grèbe jougris ou un Harle piette, arrivés tôt cette année. Quant à la Pie-Grièche grise, pas moins de 5 ex. hivernants ont été comptabilisés, un beau score pour une espèce en déclin.

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal : 212, rue des Fermes à 5600 Romedenne.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <https://entresambreetmeuse.natagora.be/nos-publications/la-grieche>

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

SEPTEMBRE 2021 – NOVEMBRE 2021

Dans l'ensemble, l'automne 2021 aura été plutôt classique. Seul le mois de septembre se distingue par sa température moyenne élevée, son ensoleillement généreux et le nombre très déficitaire de jours de précipitations. Toujours au rayon des précipitations, novembre (et septembre, dans une moindre mesure) apparaissent comme très peu arrosés, face à un mois d'octobre excessivement « mouillé », ce dernier compensant à lui seul les deux premiers.

L'automne 2021 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'automne 2021 (de septembre à novembre) à Uccle, pour 4 paramètres.

La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison.

La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
AUTOMNE 2021				
Automne 2021	11,5	180,6	43	362 :26
Normales	11,2	209,3	48,5	332 :52
SEPTEMBRE 2021				
Septembre 2021	16,6	26,0	7	192 :15
Normales	15,2	65,3	14,1	154 :28
OCTOBRE 2021				
Octobre 2021	11,5	121,1	19	113 :16
Normales	11,3	67,8	16,1	112 :38
NOVEMBRE 2021				
Novembre 2021	6,4	33,5	17	56 :59
Normales	7,2	76,2	18,3	65 :46

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC= Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE= Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir <https://www.aves.be/index.php?id=1387>)

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Renseigné très régulièrement sur les différents lacs de l'Eau d'Heure, les étangs de Roly et de Virelles où un groupe de 20 ex. est dénombré le 04/09. Des adultes et des juvéniles sont aussi signalés à l'argilière de la Chette.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Comme le petit bouchon, il se rencontre principalement sur les plans d'eau de l'ESEM. En novembre, sur les BEH, nous comptons 134 ex. dont des juvéniles quémendant. Le 14, lors du DHOE, 161 ex. sont recensés. Ce grèbe est également mentionné au Grand Vivier à Gozée le 25/09, ainsi qu'à l'étang du Mont Rosé à Sivry, le 28/11.

Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*) : Un individu en halte hivernale séjourne à la Plate Taille à partir du 05 novembre.



Grèbe jougris - 01 11 2021 - BEH - © Hugues Dufourny

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Seules trois données sont enregistrées sur la période : un premier ex. le 14/09, puis un second le 11/10 à Roly et 1 ex. le 06/10 à la Plate Taille. Plus aucun encodage, dès le mois de novembre.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Il est indiqué nicheur à l'étang de Virelles avec des jeunes au nid qui ne seront pas encore à l'envol jusqu'au 19/09. Simultanément, les premiers vols de migration sud-ouest sont signalés, avec un pic de passage entre le 15/09 et le 15/10. Quelques exemples, lors de suivis migratoires à Hemptinne : le 30/09 en 7 heures, 178 ex. en 11 passages de 4 à 37 ex. et le 08/10, en 5 heures, 350 ex. Dès la seconde quinzaine d'octobre, les oiseaux hivernants forment des dortoirs, en particulier aux BEH, avec des rassemblements oscillant entre 250 et 285 ex. Quelques groupes occupent l'étang de Roly, mais avec une dizaine d'ex. tout au plus.

Héron gardeboeufs (*Bubulcus ibis*) : Un individu séjourne du 19/11 au 29/11 à Matagne-la-Petite.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : Un ex. est observé le 04/09 à l'étang de Virelles et un second en vol, le 21/09 à Falemprise.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Omniprésente à l'étang de Virelles ainsi qu'à Roly, durant toute la période, avec respectivement un maximum de 181 ex. le 13/09 et de 20 ex. le 04/10. En dehors de ces bastions, ce bel ardeidé se rencontre sur bon nombre de petites mares, champs humides et prairies, comme à Barbençon, Villers-la-Tour, Yves-Gomezée, au Vivi des Bois, à Hemptinne et Romedenne.

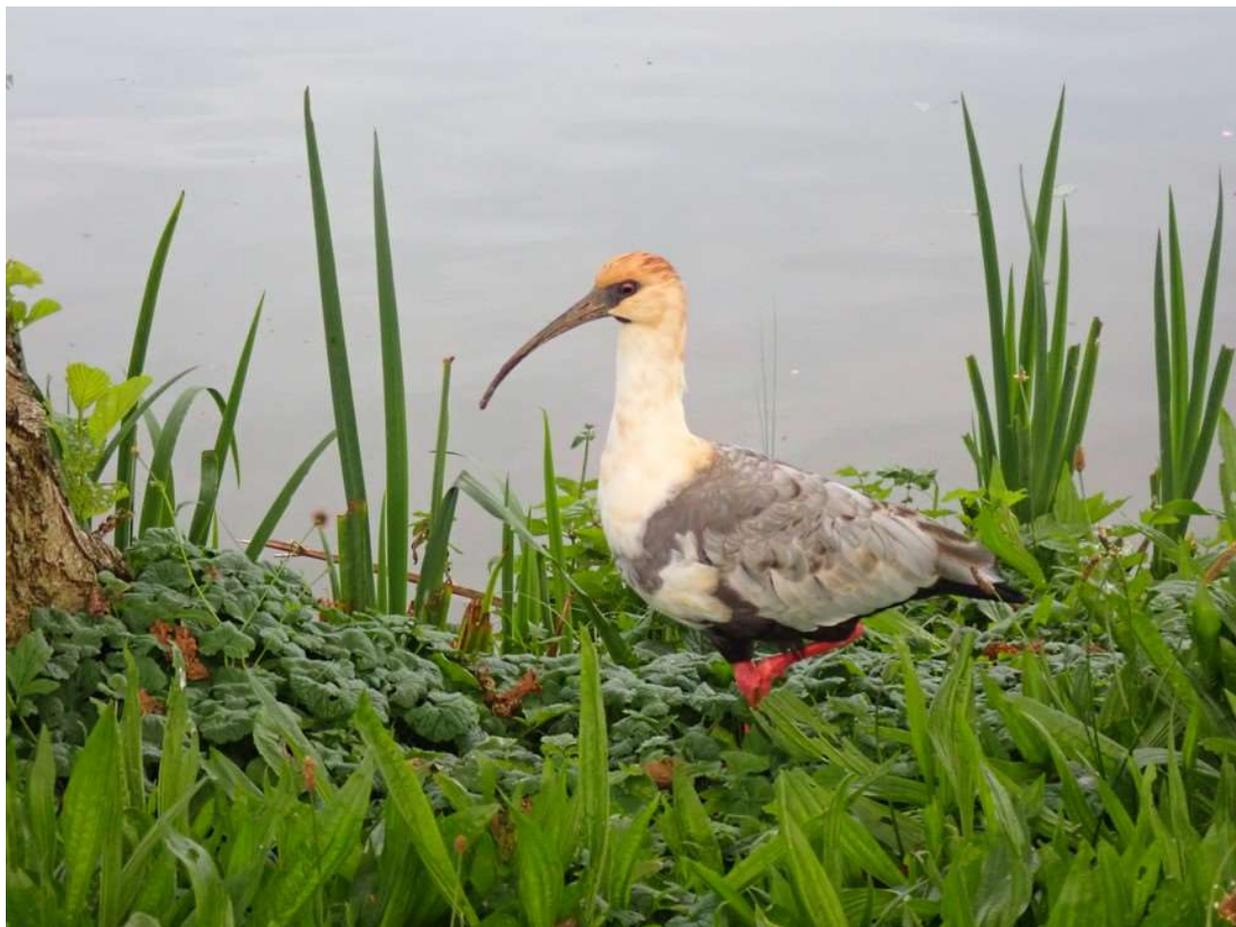
Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Noté sur tout le territoire, seul ou en groupe.

Héron pourpré (*Ardea purpurea*) : Belle donnée d'un individu dans la réserve 'Pont Napoléon' à Mariembourg le 02/09.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Un oiseau adulte est signalé régulièrement à Virelles, entre le 02/09 et le 18/09. Le 04/09, deux ex. y sont observés. Hugues Dufourny mentionne encore un ex. tardif en vol migratoire sud-ouest le 04/10 à Florennes et le 07/10 à Yves-Gomezée.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Nicheuse à l'étang de Virelles, elle y est contactée jusqu'au 13/10. Ailleurs, de beaux groupes de plusieurs dizaines d'ex. sont remarqués en halte alimentaire, comme le 16/09 à Forges et à Jamagne et le 17/09 à Chimay.

Ibis à face noire (*Threskiornis aethiopicus*) : Un individu adulte bagué de cet espèce d'origine africaine qui tend à se naturaliser en Europe de l'Ouest est indiqué à Barbençon, du 03/09 au 02/11.



Ibis à face noire - 23 09 2021 - Barbençon - © Cerise Scherlinckx

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) : À partir du 28/08, l'étang de Virelles héberge de 1 à 4 oiseaux de première année calendaire ; ils quittent le site le 19/09.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : L'espèce est bien représentée ces dernières années en ESEM. Elle affiche des effectifs souvent élevés sur nos principaux plans d'eau.

Cygne noir (*Cygnus atratus*) : Un ex. adulte sur les différents lacs des barrages, du 13/09 au 29/11.

Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) : Une famille composée de 2 adultes et de 4 juvéniles atterrit à Roly le 23/11. Elle y séjourne jusqu'à la fin de la période concernée.



Cygne chanteur - 28 11 2021 - Roly - © Charles Henuzet

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : Une volée de 33 ex. arrive le 21/11 à l'étang de Virelles, quelques individus repartent immédiatement, mais 27 ex. y resteront jusqu'au 27/11. Philippe Deflorenne précise que ce groupe est composé de nombreux jeunes.

Oie cendrée (*Anser anser*) : Peu d'observations de cette oie qui est censée être la plus courante. Ainsi, en septembre, on indique 1 seul ex. chaque fois : le 05, à l'étang de Virelles et les 12 et 29, aux BEH. Pour octobre, un passage migratoire de 12 ex. en vol ouest est relevé le 13 à Le Mesnil, puis le 26, on note 1 ex. à Villers-le-Gambon. Pour novembre, il est fait mention de 4 ex. posés à la Plate Taille.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Que dire... Des groupes impressionnants, comme à Roly avec 500 ex., aux BEH avec 570 ex. et à l'étang de Virelles avec 200 ex.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Une quinzaine de données, entre le 29/09 et le 29/11, réparties entre les BEH, Cerfontaine, Hemptinne et l'étang de Virelles, avec au maximum 2 ex. ensemble et parfois mêlés aux bernaches du Canada.

Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) : Pas de doute, l'espèce se porte fort bien, mais est-ce une bonne nouvelle ? Elle est signalée çà et là durant toute la période, en groupes d'une dizaine voire d'une centaine d'ex., comme le 11/11 à Jamagne avec 121 ex., le 16/10 aux BEH avec 144 ex. et enfin le 27/11 à Soumoy, avec 100 ex.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Un oiseau de première année calendaire marque une halte le 05/05, au lac de l'Eau d'Heure.

Canard musqué (*Cairina moschata*) : Un ex. mâle de cette espèce américaine élevée pour l'ornement est vu le 29/11 à Falemprise.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : De petits groupes comportant jusqu'à 14 ex. sont observés à Virelles et aux BEH. Quelques mentions d'ex. à l'unité ou tout au plus en duos nous viennent de Roly.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Dès le début de la période, ces canards de belle livrée se répartissent entre les lacs des BEH, avec des groupes comprenant au maximum 57 ex. le 08/11 et 60 ex. le 25/11, tandis qu'à l'étang de Virelles, on dénombre 40 ex. ensemble, le 14/11. Quelques données proviennent de Roly en septembre, les 02 et 16, avec respectivement 5 et 2 ex., puis le 10/10, avec 1 ex.



Canard chipeau - 04 11 2021 - BEH - © Joël Boulanger

Canard pilet (*Anas acuta*) : Excellente année pour ce magnifique canard à la queue effilée, en tout cas pour notre région. Notons ces 4 ex. le 25/09 à Virelles, ce beau groupe de 10 migrateurs actifs composé d'oiseaux de type juvénile ou femelle dans le ciel d'Yves-Gomezée le 23/10 et ces 7 ex. sur les BEH le 20/11.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : C'est au début de cette chronique que les derniers ex. se montrent encore, avant de partir vers le sud, comme ces 14 ex. vus à Virelles le 10/09 et cet unique individu, aux BEH le 29/09. Néanmoins, soulignons cette donnée très tardive : 1 ex. à Roly le 29/11.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : La présence de ce canard au bec spatulé est stable durant la période, mais elle s'étirole progressivement : à Virelles, 86 ex. le 10/09 (le nombre maximal de cette saison), 40 ex. le 09/11 et 15 ex. le 18/11. Aux BEH : 66 ex. le 29/09, 37 ex. le 13/10 et 12 ex. le 14/11. À Roly, 23 ex. le 01/10, 8 ex. le 11/10 et 5 ex. le 27/11.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Cette espèce est toujours bien renseignée, on retiendra ces 229 ex. observés par Hugues Dufourny le 30/11 à Virelles, ce qui constituera son record personnel en ESEM. Les BEH afficheront un maximum de 20 ex. le 23/11.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : C'est habituellement à Virelles que l'on recense le plus de milouins, mais cette année, c'est Roly qui affiche le plus grand effectif, avec 315 ex. le 01/10. Virelles n'est toutefois pas en reste, avec 160 oiseaux le 01/09. Les BEH n'enregistrent que 66 ex., le 09/11, car moins attirants pour ce végétarien.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Progression constante pour la période de la présence de ce petit plongeur aux BEH ; 75 ex. sont dénombrés le 06/10, 188 ex. le 30/10, 347 ex. le 05/11 et 420 ex. le 25/11. Virelles et Roly atteindront respectivement un maximum de 57 et 41 ex. le 01/09 et le 24/11.

Nette rousse (*Netta rufina*) : Trois individus, deux mâles nuptiaux et une femelle de ce magnifique canard à la coiffe orientale, arriveront sur le site des BEH le 20/11, pour le plus grand plaisir des observateurs locaux.

Macreuse brune (*Melanitta fusca*) : Le 25/11, un unique jeune mâle de premier hiver arrive sur le site des BEH.

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : Toutes les mentions nous viennent des BEH. Un premier oiseau est observé le 13/10, avant un bel arrivage de 14 oiseaux le 23/11, 4 mâles pour 10 femelles.

Harle piette (*Mergus albellus*) : Un mâle arrive sur les BEH le 23/11.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : De l'unique oiseau signalé le 18/11, on passera à 3 individus le surlendemain, avant d'en dénombrer 7, de type femelle/immature le 24/11.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : Neuf données, étalées sur le mois de septembre : un premier juvénile migrateur le 04/09 et ce dernier oiseau le 30/09 à Saint-Aubin qui fermera le mouvement migratoire de l'espèce, au-dessus de notre région.

Élanion blanc (*Elanus caeruleus*) : Les dernières douceurs et lumières de septembre nous ont offert un spectacle magnifique. Encore absent dans le sud de l'Europe il y a quelques décennies, ce petit rapace d'une rare élégance comptait 116 couples nicheurs répertoriés en France en 2013 (principalement dans le sud-ouest). Il est désormais un visiteur annuel en Belgique. Chez nous, il est venu 3 fois depuis 2020, alors qu'il n'avait jamais été vu en ESEM auparavant.

Petit clin d'œil à Hugues Dufourny pour la découverte de cet oiseau qui séjournera à Hemptinne du 10 au 16 septembre, lui qui le désirait depuis un moment, morceaux choisis : « *ENFIN, je trouve un élanion en Belgique !!! Découvert perché sur un poteau électrique en bois au lieu-dit 'La Bataille' à 09h06 et observé jusqu'à 10h06, lorsque je quitte le site en raison de la pluie. Dans l'après-midi, retour sur place en compagnie d'Olivier et Axel Colinet. Nous observons les va-et-vient de l'élanion entre ses quelques perchoirs favoris que sont la rangée de poteaux en bois et des buissons d'aubépine. Lors d'excursions de chasse, il s'éloigne jusqu'à la limite de Saint-Aubin (direction nord-est). Il s'agit clairement d'un oiseau de première année, au plumage impeccable et aux yeux orange et non rouges. Les rémiges primaires ont à leur extrémité un croissant blanc très net et un liseré blanc est présent aussi sur certaines scapulaires et sur les grandes couvertures sus-alaires. La queue est grise. En vol, son allure et son vol souple aux ailes relevées en V évoquent à la fois le Faucon crécerelle, l'Effraie des clochers et le Hibou des marais. Son élégance est remarquable. Lorsque je repasse sur le site pour un rapide contrôle à 19h40, je le trouve perché au sommet d'un épicéa mort qui lui sert sans doute de gîte nocturne, à l'écart de sa zone diurne.*

Le surlendemain, il étend nettement son rayon d'action, loin vers le sud-est, à la limite de Saint-Aubin et vers le sud-ouest, jusqu'aux limites de Jamagne, qu'il franchit même en soirée. Il est très fréquemment houspillé par les autres occupants du site et se déplace au gré des dérangements occasionnés par ceux-ci (pies, corneilles, Faucons crécerelles, milans, buses et même un Héron cendré qui s'élève avec lui dans une ascension !) ou des rares passages d'un véhicule. L'après-midi, il capture au moins trois micromammifères qu'il dépèce sur un poteau en bois ou une aubépine, mais il se fait ravir une partie de sa première proie par

un Milan royal qui la termine sur ce même arbuste ! À la limite de Jamagne, il se pose sur des aubépines en fruits, procurant ainsi des visions très photogéniques, partagées avec bonheur par Charles et Antoine Dordolo. Au matin, c'est Jonathan Chartier qui en profite. Il avait déjà pu se réjouir du spectacle de l'élanion confronté au Milan royal, avant que l'élanion ne fasse une première incursion éloignée vers le sud-est, prémises sans doute d'un prochain départ. À 18h30, je le retrouve cependant, perché sur le même épicéa mort qu'hier soir. ».



Elanion blanc - 11 09 2021 - Hemptinne - © Hugues Dufourny

Milan noir (*Milvus migrans*) : Toujours rare, le Milan noir en automne ; un adulte sera observé en migration avec un Milan royal à Saint-Aubin le 28/09.

Milan royal (*Milvus milvus*) : Pour le royal dont la migration bat son plein au début de cette période, 205 fois plus de données que pour le noir. Jusqu'au 11/09, un couple local et ses 2 jeunes sont signalés du côté de Surice, idem le 14/09 à Saint-Aubin où un adulte est remarqué avec son jeune. Le 18/09 à Virelles, un oiseau arrive du nord, tourne un peu au-dessus de l'étang vidé de ses eaux et repart vers le sud-est. L'oiseau réalise un mouvement d'esquive (brusque presque demi-tonneau, puis redressement) à chacun des 3 coups de feu provenant de la chasse en cours, dans le bois situé au nord de l'étang. Le 04/10, 16 ex. sont dénombrés sur 4 heures et demie de suivi ; ils prennent tous des ascensions dans le secteur de la base de Florennes, avant de rejoindre le plateau d'Hemptinne.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Près d'une centaine de mentions pour ce grand Busard ! Hugues Dufourny pointerait donc un excellent automne pour l'espèce sur le plateau agricole d'Yves-Gomezée/Jamagne/Hemptinne/Saint-Aubin où il n'observera pas moins de 37 migrateurs actifs à partir du 24/08. Épinglons ce dortoir de 6 ex. le 06/09 à Clermont, ces 4 ex. vus la veille à Villers-la-Tour, comprenant deux oiseaux de type femelle, un très sombre (globalement brun chocolat uniforme, rémiges et rectrices presque noires et juste une tache chamois sur la nuque) et un mâle probablement de première année. Tous posés et parfois en chasse, au-dessus de champs de céréales récemment récoltés.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Sur la période, 20 oiseaux recensés. Notons ce juvénile très roux, en passage nonchalant vers le sud-ouest le 06/09, au ras de l'étang de Virelles.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Soixante données dont celle d'un oiseau brun immature glissant assez bas dans la réserve naturelle de La Prée, levant au passage des tarins et excitant les corneilles qui s'y trouvaient.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Rien à dire de particulier pour le crécerelle, si ce n'est cette scène de vie rapportée de la Prée par Jean-Yves Paquet, le 14/11 :

« Scène assez particulière avec un crécerelle qui décolle de la ripisylve de l'Eau Blanche, avec une grosse proie dans les serres qui l'alourdit. Il essaye par deux fois de se poser sur un poteau, mais il manœuvre difficilement et n'y arrive pas. Il laisse tomber la proie qui s'avère être un passereau (type « petit turdidé », voire petit merle ou grive musicienne ?). Son manège avait entretemps attiré deux buses dont l'une plonge au sol, s'empare de l'oiseau et décolle avec, houspillée par la deuxième buse. Le crécerelle survole le tout en criant, mais ne tente rien. La buse se pose dans un bosquet avec la proie, l'autre buse se pose juste au-dessus. Pendant 15 min, la buse protège la proie avec ses ailes entrouvertes et regarde nerveusement dans toutes les directions, le crécerelle repasse en criant 10 minutes plus tard. Finalement je ne suis pas sûr que la proie ait été consommée, car la buse finit par s'envoler derrière les arbres. ».

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : On enregistre 26 mentions concernant ce petit faucon migrateur très discret. On peut parler d'un très bon cru, si l'on en croit Hugues Dufourny et ses 19 observations de l'oiseau cet automne. Le 18/11 Jean-Yves Paquet nous en commentait une autre de Virelles : « Petit faucon qui arrive à toute vitesse des Prés de Virelles, à l'ouest, et file vers la lisière. Il a provoqué l'envol et l'alarme de plusieurs passereaux, c'est ce qui attire mon attention. Il adopte le vol si particulier de l'émerillon lorsqu'il est en approche : il replie les ailes et casse ainsi sa silhouette (on dirait une grosse grive), ce qui lui donne un vol ondulé. Il plonge en fait vers un groupe de tarins qui était posé dans le haut des arbres, en lisière. Pas possible de voir si ça fonctionne et il ne réapparaît pas. Pas pu voir le sexe/âge mais il était fort petit. ».

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : Dix-neuf oiseaux dont 2 ex. à Boussu-lez-Walcourt, avec un juvénile au vol mal assuré qui crie beaucoup ; il se repose vite au sommet de grands douglas dans lesquels le nid devait très probablement se trouver.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Alain Paquet nous relate la longue chasse d'un pèlerin à la poursuite d'un pigeon ramier, le 24/10 à Hanzine (Florennes) : « Vers 12h15, il lance une attaque sur un grand groupe de ramiers en migration... Il réussit à en isoler un, qu'il frôle ou touche un peu ; le ramier s'échappe à tire-d'aile dans une fuite horizontale remarquablement rapide, légèrement montante, ce qui rend la poursuite du pèlerin laborieuse. Le ramier soutient une longue course rectiligne qui semble fatiguer le pèlerin. Ce dernier ne parvient pas à passer au-dessus du ramier. 'On y croit', mais le pèlerin persévère dans son attaque et cela dure de longues secondes (20-30')... Le pèlerin réussit enfin à revenir à la hauteur du ramier qui change alors de direction pour descendre, décision évidemment fatale car le pèlerin est le maître de la descente. Il le rattrape facilement en basculant 2 ou 3 fois de façon spectaculaire, en tentant de s'en saisir. Les deux plongent à la verticale derrière la ligne d'horizon. Nul doute que le pigeon a finalement été capturé. Pendant cette longue attaque, le groupe a poursuivi son chemin, mais en se resserrant en boule très dense. ». En dehors de cette observation, des juvéniles isolés seront remarqués à plusieurs reprises du côté de Virelles, à l'ouest de Florennes, à Surice, au-dessus de la plaine de Clermont et aux alentours de Dailly.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Quatre données d'individus isolés : deux à Clermont les 17/09 et 19/09, puis deux à Vierves-sur-Viroin les 09/10 et 24/10.

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : Une seule mention, le 13/09 à Hemptinne (Florennes). Un individu isolé, de passage dans une bande de luzerne, décolle aux pieds de l'observateur et se repose plus loin.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : Épinglons ce groupe d'au moins 14 ex. à Tarcienne, le 08/09, dont un mâle adulte et une majorité de jeunes de l'année.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Repéré çà et là en isolé ou par paires à Roly (dans la réserve des Onoyes et près des étangs), Romedenne (vallée de l'Hermeton), Villers-en-Fagne, près de la carrière du Nord à Frasnes, autour de l'étang de Virelles et dans la vallée de l'Eau Blanche à Dailly.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : On retiendra ce groupe particulièrement étoffé de 30 ex., à Nismes le 15/10.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : Les groupes les plus fournis sont remarqués aux BEH, sur l'étang de Falemprise avec 350 ex. le 23/09 et au barrage de la Plate Taille avec 640 ex. le 16/10. Un total de 888 ex. est dénombré pour l'ensemble des BEH lors du premier comptage du DHOE, le 14/11.

Grue cendrée (*Grus grus*) : On signale plusieurs passages migratoires assez peu consistants au-dessus de notre région (avec un maximum de 40 ex. le 31/10 à Froidchapelle), tout au long de la période concernée.

Pluvier petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : Une seule donnée pour ce limicole. Les familles repérées début juin nous ont quittés précocement.

Pluvier grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : Passage migratoire quasi ininterrompu durant tout le mois de septembre, souvent en groupes et avec des maxima de 25 ex. le 16/09 à Virelles et 26 lors d'un suivi, le lendemain à Hemptinne. Un ex. est encore entendu en octobre, toujours à Hemptinne, mais apparemment pas en migration active, comme indiqué dans le commentaire : « *Cris d'un ex. qui décolle d'un champ vers le nord-est avec des goélands. Pas considéré en migration active au moment de l'audition.* »

Un retardataire se nourrit au bord de l'étang de Virelles le 2 novembre.

Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) : Une seule mention pour ce pluvier, le 14/09 à Hemptinne.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : La grosse majorité de ces oiseaux est notée sur le plateau de Philippeville-Florennes lors de suivis migratoires, avec un passage de 80 ex. le 22/10, 30 ex. trois jours plus tard et 90, le 30/11.

Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) : Bien moins fréquent à l'intérieur des terres que son cousin doré, l'argenté n'est surpris qu'une seule fois, le 06/10 à Hanzinne. L'observateur note toutefois qu'il y avait : « *...Très probablement un deuxième individu (entendu sifflant) en vol, au loin.* »

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Comme pour le Pluvier doré, vols migratoires ininterrompus sur le nord de notre région, avec des chiffres frôlant ou dépassant le millier, lors de matinées de suivi. Passage important également le 29/09 à Vaucelles. Quelques groupes en halte sont aussi signalés çà et là, fréquemment sur l'étang de Virelles et occasionnellement à d'autres endroits, comme à Villers-la-Tour, Chimay, Matagne, Roly, Surice, ...

Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) : Une seule donnée de ce rare bécasseau marin, le 25/09, sur l'étang de Virelles.

Bécasseau minute (*Calidris minuta*) : Quelques individus (de 1 à 3) profitent des grandes vasières de Virelles, du 01 au 12/09.

Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*) : Le cocorli bénéficie, lui aussi, des travaux sur et autour de l'étang de Virelles, où il vient se nourrir sur son trajet migratoire, en nombres variant de 1 à 7 ex., et ce, du 04 au 17/09.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : Idem que pour le cocorli, en petits groupes comportant jusqu'à 11 oiseaux, le 05/09. Les derniers nous quittent à la mi-novembre.

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : C'est dans la première quinzaine de septembre que Virelles accueille de nouveau la grande majorité des passages de ce limicole, à l'exception de deux d'entre eux, repérés à Clermont. Deux combattants sont encore notés en vol, dans des groupes de Vanneaux : le premier le 29/10 à Vaucelles et le dernier le 07/10 à Hemptinne.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Cette espèce discrète fait quand même l'objet de 5 données : « *...gîte avec des crottes et des plumes...* », dans la réserve du Baquet, début septembre, s'envolant le 03/11 à Hemptinne, et le 14/11 à la Prée : « *...levée dans la partie forestière d'une ancienne canardière.* ». Les deux autres mentions concernent Chimay et Rance.

Bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*) : Les premières sont découvertes fin septembre à Roly, dans la réserve des Onoyes et à Olloy début octobre. Le 27/10, quatre d'entre elles sont de nouveau vues à l'envol, toujours à Roly. Le 10 novembre, elles sont 19 à s'envoler devant l'observateur dans la vallée de l'Hermeton. Quatre sont : « ...fidèles à ce site occupé chaque année. », à la Prée, le 14/11 et le même jour, une autre est mentionnée à Frasnès-lez-Couvin. D'autres seront encore signalées le 28/11, dans la vallée de l'Hermeton, et le 29/11 dans les Prés de Virelles.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Indiquée dans les endroits habituels (étang de Virelles, vallée de l'Hermeton) ou lors de suivis migratoires, et ce, durant les 3 mois de cette chronique. Le plus grand nombre est enregistré le 18/11 : « ...Virelles en travaux, assec en cours, 80 décollent en plusieurs groupes, lors d'une visite de chantier. ».



Bécassine des marais - 26 09 2021 - Castillon - © Bernard Hanus

Barge rousse (*Limosa lapponica*) : Ce grand limicole au long bec légèrement arqué vers le haut est rare dans l'intérieur des terres. Son passage à Virelles a donc été particulièrement remarqué ! Le 12 septembre, son premier observateur la décrit ainsi : « Oiseau court sur pattes et trapu, courbure du bec non visible à cette distance, poitrine et cou chamois, dos nettement strié. ». Elle restera sur place, pour le plaisir de ses nombreux admirateurs, jusqu'au 22 du même mois.

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : Cette espèce dont la population totale régresse fortement en raison de la destruction de son habitat dans les zones d'hivernage, passe en vol migratoire le 07/09 à Dourbes et le lendemain au-dessus de l'étang de Virelles. Il s'agit à chaque fois d'un oiseau isolé. Le 12/09, ce sont deux individus en halte qui sont vus à Clermont et le 11/10, un oiseau seul à Yves-Gomezée : « Se nourrit activement de vers de terre puis s'envole vers le sud-ouest. ».

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : Les grandes vasières occasionnées par les travaux sur l'étang de Virelles attirent de nombreux limicoles dont 7 Chevaliers arlequins, signalés ensemble au début de septembre, puis en nombres variables, mais il est probable que 4 puis 3 d'entre eux soient restés jusqu'au 23/09.

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : C'est également le cas du gambette qui verra ses effectifs passer de 1 individu le 01/09 à quatre quelques jours plus tard. Le dernier quittera le site au début d'octobre. Un passage de 9 ex. est noté le 07/10 à Clermont.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : À trois exceptions près (vol migratoire et/ou cris entendus à Olloy, Clermont et Hemptinne), ce chevalier n'échappe pas à la règle et profitera lui aussi des vasières virelloises, avec 9 ex. au moins au début de septembre. Le dernier quitte l'étang le 01/10.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Comme les autres chevaliers, le culblanc est un visiteur régulier de l'étang de Virelles. Il y sera indiqué du 01 au 17/09. Deux autres sont signalés durant la même période, l'un à Sivry et l'autre à Nismes. Un dernier ex. survole la vallée de l'Hermeton le 23/10.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : Un sylvain profite également de l'étang en assec pour s'y nourrir durant la première quinzaine de septembre.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : Parmi les chevaliers, c'est celui que l'on observe le plus couramment. Sur l'étang de Virelles, bien entendu, sur le site des Barrages de l'Eau d'Heure et à Roly. Début septembre, on comptera jusqu'à 20 guiguettes ensemble, à Virelles encore une fois.



Chevalier guignette - 16 08 2018 - Virelles - © Jean-Marie Schietecatte

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Entre le 23/09 et le 21/10, 5 données d'un ex. isolé dans la région. Comme il s'agit à chaque fois d'un oiseau de premier hiver, il pourrait s'agir du même individu.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Signalée partout, souvent et en nombre, dès septembre. Les rassemblements de plus de 1000 ex. ne sont pas rares. Notons que le dortoir de la Plate Taille n'a pas été estimé.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Espèce à afflux hivernaux. Les premiers ex. sont remarqués les 10/10 à Yves-Gomezée, mais il faut attendre la fin du mois de novembre pour voir les effectifs s'étoffer avec, par exemple, 176 ex. le 23 au même endroit, ces arrivées correspondant à une diminution soudaine des températures.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Net passage en septembre et début octobre, avec des groupes dépassant souvent les 1000 ex. Ensuite le flux se tarit, mais le Goéland brun reste bien présent, avec souvent plus de 100 ex. ensemble. Pointons aussi un individu leucique (peut-être le même qu'en août), signalé le 01/11 à Yves-Gomezée. Enfin, des bagues ont livré l'origine de deux oiseaux : Pays-Bas et Danemark.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Espèce à apparition typiquement hivernale, elle est peu mentionnée dans cette chronique. Son abondance, sans doute limitée à quelques dizaines d'exemplaires pour toute la région, commence à augmenter à partir de la mi-octobre.

Goéland leucopnée (*Larus michahellis*) : Plus fréquent au cours de cette période. Un maximum de 36 ex. est recensé aux BEH le 24/09.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Les effectifs du pontique s'étoffent également à partir de novembre. Les groupes de 60 ex. le 20/11 ou de 65 ex. le 25/11 aux BEH le prouvent. Cependant, cet automne, de nombreux oiseaux en troupes plus restreintes sont contactés dès le début du mois de septembre. Effort de prospection ou afflux précoce ?



Goéland pontique - 03 10 2021 - Hemptinne - © Hugues Dufourny

Guifette noire (*Chlidonias niger*) : Quelques retardataires, mais à des dates classiques : 4 ex. le 09/09 aux BEH et 1 ex. le 15/09 à Roly.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : Cet amateur de vieux arbres reste souvent très discret, mais on le remarque davantage, lors de sa migration. C'est à partir du 08/10 que les suivis migratoires à Hemptinne (Florennes) relèvent des effectifs journaliers de plus de 100 individus. Le maximum y est atteint le 25/10, avec 262 ex., en 59 passages de 1 à 15 ex. Le suivi a eu lieu de 08h15 à 14h15, soit 6 heures au total.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Comme pour l'espèce précédente à laquelle il se mêle volontiers, notre très prolifique colombidé est vu en migration par vagues successives dès le 08/10. Le 16/10, sur le plateau de Le Mesnil déferlent les effectifs les plus fournis, avec un total de 84 200 ex. Depuis le célèbre poste de Honnay (à l'est de Beauraing), la journée du 23 octobre offre aux nombreux observateurs plus de 86 000 ex. en passage ! On peut retrouver la liste complète des relevés de cette journée sur le site « Trektellen » qui est LA référence en matière de suivi migratoire.

Vous pouvez la consulter ici : <https://www.trektellen.org/count/view/176/20211023>. Enfin, du côté de la plaine de Clermont, Bernard Hanus commente les 48 000 ex. qu'il dénombre le 25/10, en ces termes : « *Jubilatoire : un déferlement ! Tous passent dans un couloir étroit à l'est de mon poste, quasi rien côté ouest ! Le comptage est très approximatif, car il est impossible de compter avec précision un tel afflux !* ».

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Voilà une espèce typique de nos villages, familière des jardins et des mangeoires où quelques personnes ont assisté à sa capture par l'épervier. Un événement dramatique chez les grands-parents Pinpin qui gardent leur petite-fille à Mariembourg. Habitée à ravitailler la petite mangeoire de Mamy et Papy, elle connaît bien les tourterelles. Mais un jour, un amas de plumes sur la pelouse l'intrigue. Il lui est alors expliqué que c'est le mode de vie de l'épervier et qu'il se nourrit d'oiseaux, car il mange de la viande... « *...comme toi.* », est-il ajouté. Offusquée, elle répond : « *Bien sûr que non !* ». Commence alors une série de questions : « *Tu n'aimes pas les cuisses rôties du dimanche ?* ». « *Si.* ». « *Eh bien, c'est de la viande, car c'est du poulet. Tu aimes la saucisse ?* ». « *Oui.* ». « *Eh bien, c'est du cochon. Tu aimes bien les brochettes ?* ». « *Oui.* ». « *Eh bien, c'est de la vache.* »... Un long silence... Puis la petite : « *Eh bien, plus jamais je ne mangerai de viande.* ». Ah, les enfants... Quelques chiffres encodés donnent une idée des effectifs de cette tourterelle par village : 17 ex. à Daussois, 32 à Pesche, 53 à Philippeville, 21 à Surice, 66 à Saint-Aubin, 27 à Soumy. Elles se regroupent souvent au niveau d'un poulailler.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : Ces tourterelles nous quittent en août, mais quelques-unes s'attardent à Hemptinne, de 1 à 4 ex. jusqu'au 23/09.



Tourterelle des bois - 03 09 2021 - Hemptinne - © Hugues Dufourny

Perruche ondulée (*Melopsittacus undulatus*) : À Froidchapelle le 30/09, 1 ex. peu farouche, échappé depuis peu.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : Il confirme sa présence sur des sites connus, tels Vodelée, Couvin, Olloy-sur-Viroin, Dailly, Dourbes et Brûly-de-Couvin.

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Année extrêmement pluvieuse, 2021 n'a pas dû être très favorable à la reproduction des rapaces nocturnes. Le niveau des populations de campagnols était au plus bas. Sept données automnales d'1 ex., à Olloy-sur-Viroin, Roly, Froidchapelle, Rièzes, Baileux (sortant d'une corniche) et Nismes. À Dourbes, une nichée est découverte le 23/09, alors que des travaux sont envisagés près du nid ; le 01/11, deux jeunes sont encore là et le 08/11, ils se déplacent sur les poutres, proches de l'envol ; âge estimé : 50 jours (éclosion vers le 15/09, ponte entamée aux alentours du 15/08).

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Elle se porte bien ! Plusieurs chanteurs signalés à partir du 11/09, de nuit et à l'aube. À Virelles, un exemplaire visible de tout près -sur le parcours aérien dans les arbres- connaît un beau succès, malheureusement, certaines personnes font preuve de peu de respect à son égard.

Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) : Un ex. tient le coup, malgré la présence de nombreux photographes !

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Cette sympathique chouette boit le bouillon, population en chute libre, certains villages étant désertés (dans les entités de Florennes et de Mettet, par exemple). Dommage, car le réchauffement climatique aurait dû lui être favorable. Encore faudrait-il qu'il reste des cavités pour l'accueillir ! Ne boudons pas notre plaisir, elle est vue ou entendue à Hemptinne (première mention), Jamagne, Clermont-lez-Walcourt, Roly, Surice, Dourbes, Fagnolle, Aublain, Hanzinelle, Romedenne, Franchimont et Corenne.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Très discret ou réellement en diminution ? Deux données, une plume trouvée à Hastière et 1 ex. aperçu à Nismes le 24/09. Aucun dortoir ?

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : Éternel nomade, 1 ex. le 05/09 à Thuillies.

Martinet noir (*Apus apus*) : Il nous quitte fin juillet, il est donc fort rare en septembre. De 1 à 3 ex. passent en vol à Couvin, Saint-Aubin, Yves-Gomezée ; derniers exemplaires le 11/09 à Hemptinne, deux individus mêlés à un stationnement d'hirondelles de fenêtre. Pointons encore ces 10 ex. se nourrissant un instant au-dessus de l'étang de Virelles, un nombre important vu la date.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : Que sont devenues les nichées inondées de cet été ? Nos cours et plans d'eau sont malgré tout encore bien fréquentés. En novembre, le 25, 5 ex. différents sont comptabilisés sur l'ensemble des BEH, tandis qu'un ex. est surpris dans une mare de jardin à Thy-le-Château, bien loin de ses habitats favorables. Cela nous rappelle que les jeunes de l'année peuvent se déplacer sur de longues distances, à la recherche d'un site libre, et que des martins du nord peuvent descendre jusqu'en Wallonie, ou même à la côte belge, et être aperçus parfois en des endroits où nos locaux sont habituellement absents. Des touristes, quoi...

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : Un peu moins d'une vingtaine de données sur les trois mois de cette chronique.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : S'il n'est pas très bavard en cette saison, la dispersion des familles permet de le voir ci et là, moins caché qu'au cœur de nos chênaies, seul en général (à l'exception de deux mentions de 2 ex. ensemble).

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Omniprésent, le plus répandu. À Macon, le 14/10, 1 ex. est remarqué lors d'un suivi migratoire, une première pour son observateur. Preuve que certains oiseaux de nos espèces dites sédentaires peuvent se laisser tenter 'par l'appel du large'. Le fait est normal dans la dynamique d'une espèce, car cela évite la consanguinité, permet de s'adapter à l'évolution des paysages, du climat, à l'absence locale de nourriture, etc. À Morialmé, dans un jardin, un ex. récolte des noisettes et les casse en les coinçant dans une fissure d'arbre (une aubépine).

Pic vert (*Picus viridis*) : Il se porte bien et offre de belles occasions d'observation... surtout quand il farfouille les pelouses à la recherche de fourmis et que l'on reste tranquillement derrière la vitre !

Pic noir (*Dryocopus martius*) : À l'exception du nord de notre région où les surfaces cultivées dominent et où il reste assez localisé et rare, ce beau grand pic est toujours régulièrement contacté. Et de plus en plus, en dehors des massifs forestiers, se nourrissant sur les arbres morts émergeant des haies, des bosquets, voire dans les jardins.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : Pour qui reconnaît son cri assez flûté, il est possible de la repérer lors de suivis migratoires. La première est entendue le 20/09, puis sa fréquence augmente à la fin de ce même mois. Le 07/10 à Hemptinne, en un peu plus de cinq heures de suivi, elles atteignent le record de 292 ex., comprenant quelques groupes d'une vingtaine d'oiseaux. Le passage de la lulu reste très actif jusqu'au 18/10, puis se raréfie au fil des jours. Une seule donnée en novembre : 30 ex. le 06 à Surice.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Il faut attendre les environs du 20/09 pour que les premiers groupes soient renseignés, de 15 à 25 ex. ensemble. À partir du 26/09, on atteint parfois 40 ex., puis au 07/10, le début de la migration est perceptible, 75 ex. en cinq heures de suivi. Le lendemain, gros passage soudain de 1381 ex., en cinq heures toujours, à Hemptinne, puis le 09 encore 1905 ex. De nombreux observateurs renseignent l'espèce, identifiable par ses cris sonores et assez roulés. Les effectifs restent importants jusqu'au 02/11, avec un dernier gros score de 1629 ex. Ils chutent ensuite à quelques dizaines, se cantonnant surtout au nord de notre région, plus agricole.



Alouette des champs - 01 11 2021 - Jamiolle - © Roland Mainil

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : Beau passage continu durant tout septembre, atteignant au moins la centaine d'ex. sur une matinée de suivi, parfois près de deux cents. Encore 241 ex. le 08/10 à Hemptinne pour chuter à 72 ex. le lendemain et se raréfier ensuite jusqu'au 15/10 (1 ex.), avec encore deux ex. un peu à la traîne, le 26/10.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) : Beau passage également, mais se limitant surtout aux trois premières semaines de septembre pour atteindre alors de 100 à 150 ex. par suivi. À partir du 20/09, on ne dépasse plus les 50 ex., à l'exception de 150 ex. à Roly et de 130 à Virelles le 01/10, en halte de ravitaillement. Elles seront encore vues en très petits nombres jusqu'au 08/10 (moins de 10 ex.). Plus rien, puis soudain, quatre retardataires sont surprises le 27/10, à Yves-Gomezée.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : C'est la première à nous quitter. Cinq mentions début septembre, pour Virelles et Yves-Gomezée. Cinq derniers ex. sont signalés le 17/09 à Virelles.

Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : Ce grand pipit nous venant de l'est affectionne les vastes espaces agricoles, car ses affinités steppiques lors de sa nidification le poursuivent en migration. Il est de fréquence annuelle chez nous, identifié essentiellement par les personnes qui reconnaissent son cri, après l'avoir rencontré lors de séjours dans ses contrées d'origine... ce qui confirme que les voyages forment... les ornithologues.

Les rousselines sont toutes contactées en septembre : 2 ex. le 01 à Baileux, 1 ex. le 04 à Hemptinne, 3 ex. les 05 et 06 à Clermont, 1 ex. à la même date à Thuillies, 1ex. le 08 à Yves-Gomezée et à Frasnès-lez-Couvin, puis le 13 à nouveau à Yves-Gomezée et, pour finir, 1 ex. les 17 et 19 à Hemptinne.

Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*) : En provenance du Grand Nord, il est encore bien plus rare que le précédent et pas forcément annuel. Un individu hâtif est détecté le 14/09 et un second le 13/10 à Hemptinne, uniquement par leur cri.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : De petits groupes nous quittent déjà en août, et ce, jusqu'à mi-octobre, mais en mode discret. Le Pipit des arbres est noté presque chaque jour de septembre, lors des suivis, généralement avec moins de 10 ex. par poste et un maximum de 18 ex. le 14/09, en 4 heures. À partir du 10/10 et jusqu'au 13, on ne mentionne plus qu'un oiseau par jour.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Il est plus tardif et il faut patienter jusqu'au 19/09 pour dépasser les 50 ex. par jour et par poste. Le 26/09, 284 ex. et le 28, 243 ex. marquent le coup d'envoi d'un passage plus intensif, avec un maximum de 514 ex. le 04/10 à Hemptinne. L'afflux baisse ensuite, avec 275 ex. le 14/10 et 250 ex. le 20/10 à Niverlée, puis 269 et 279 ex. à Hemptinne les 22 et 23. À partir de cette date, les effectifs se réduisent à quelques dizaines par jour et, en novembre, à moins de dix, à l'exception de ces 40 ex. le 16 à Villers-le-Gambon et des 28, le 21/11 à Romerée. Le Pipit des prés (ou farlouse) est candidat à l'hivernage.



Pipit farlouse - 25 09 2021 - Clermont - © Charles Henuzet

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Un peu plus grand que le farlouse, évoquant peut-être davantage la silhouette d'une bergeronnette, ce pipit aux pattes foncées niche en montagne, à une altitude plus élevée que les stades forestiers, puisqu'il fréquente les alpages. En hiver, il descend et se répand dans toute l'Europe où il peut trouver des plaines herbagères humides, allant même jusqu'à la mer. Encore faut-il savoir qu'il hiverne chez nous et le trouver, car il n'est présent qu'en petits nombres. Les spioncelles apprécient les roselières pour s'y rassembler et passer la nuit. C'est le 03/10 que les tout premiers sont découverts : 3 ex. à Matagne-la-Grande et 2 ex. à Hemptinne. À partir du 14/10, pas moins de 20 ex. sont recensés à Roly, pour y atteindre 60 ex. le 22/10. Ils sont signalés pendant la journée à l'étang de Virelles (en assec partiel, la vasière lui est favorable), à Mazée, aux BEH, dans la vallée de l'Hermeton, à Villers-en-Fagne, Matagne-la-Petite, etc., bref dans toute la dépression humide de la Fagne schisteuse. Il demeure chez nous au moins jusqu'à fin de cette chronique.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : Elles quittent nos cultures dès août et surtout en septembre où l'on dénombre au maximum 50 à 75 ex. par poste de suivi. Elles se raréfient à partir du 20/09 ; les dernières sont encodées début octobre, avec 1 ex. les 05 et 06 à Hemptinne et le 10/10 aux BEH.

Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*) : Un ex. à Saint-Aubin, parmi une trentaine de printanières le 02/09. La flavéole est la sous-espèce de bergeronnette répandue en Angleterre et sur notre littoral.

Bergeronnette printanière nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : Trois ex. à Saint-Aubin parmi une trentaine de *Motacilla flava flava*, le 02/09.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : Constituant déjà des groupes en août, elle se fait remarquer dès le premier jour de septembre, avec 60 ex. à l'étang de Virelles où elle atteint les 100 ex. le 15, puis 140 ex. les 17 et 24/09. Les vasières l'attirent : on y enregistre au moins 189 ex. le 29/09. Ailleurs, elle est vue un peu partout, le plus souvent de 5 à 35 ex. ensemble. Lors du suivi migratoire le 14/10 à Hemptinne, on compte jusqu'à 222 ex. en quatre heures, le maximum. Ses effectifs baissent à partir du 01/11, mais 10 ex. sont encore signalés à Virelles le 30/11.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Notre jolie lavandière est fréquente le long de nos cours et plans d'eau, le plus souvent isolée ou très rarement à deux. Bien qu'elle puisse être observée toute l'année et que nos nicheuses soient en partie sédentaires, cette bergeronnette peut aussi être repérée lors de suivis migratoires. On les recense alors en très petits nombres, en général de moins de cinq ex. par poste, et cette année, uniquement en septembre.



Bergeronnette des ruisseaux - 20 10 2021 - Couvin - © Roland Fromont

Cincla plongeur (*Cinclus cinclus*) : Hôte de nos rivières au courant rapide, il est toujours fréquent, mais en petit nombre. Il est surtout indiqué dans les entités de Couvin et de Viroinval.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : Le rougegorge possède la particularité de chanter dès que le temps le permet, en dehors de la saison de reproduction. Ainsi, par exemple, Jony Debiève assiste à un duel de chanteurs le 08/10 à Morialmé et Damien Grégoire, le 16/10 aux BEH (Féronval).

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : Un exemplaire est capturé en vue d'être bagué, le 09/09 à Roly. Ce sera le dernier de la saison.

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : Trois dernières mentions au début du mois de septembre : 1 ex. les 01 et 05/09 à Roly, 1 ex. également le 05/09, à Clermont.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Le Rougequeue noir quitte petit à petit notre territoire jusqu'au début du mois de novembre, pour ne laisser que de rares candidats à l'hivernage, comme cet oiseau observé le 24/11 à Bailièvre.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : Beaucoup plus migrateur que l'espèce précédente, la dernière donnée le concernant provient de Pesche, le 27/10.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : Il n'est plus nicheur en ESEM depuis de nombreuses années déjà, mais fort heureusement, il reste 'classique' en migration. Celle-ci s'éteint avec un maximum de 5 ex. le 04/09 à Baileux. Un dernier ex. est vu à Nismes, le 26/09.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Si le Tarier des prés est devenu une grande rareté en tant que nicheur dans nos régions, le Tarier pâtre a certainement profité de conditions favorables à son expansion. Quant à sa migration, elle s'étale jusqu'en novembre, comme celle du Rougequeue noir. Il ne reste alors que de rares candidats à l'hivernage, notamment à Matagne-la-Petite ou à Matagne-la-Grande.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : Uniquement de passage dans notre région, son flux se termine le 13/10, avec les derniers oiseaux observés à Le Mesnil. Signalons ce maximum de 20 ex. le 05/09, dans les plaines de Clermont.



Traquet motteux – 19/09/2021 – Surice - © Olivier Colinet

Merle à plastron (*Turdus torquatus*) : Une seule mention cet automne, un mâle, le 28/10 à Philippeville. À noter que le passage de cette espèce est beaucoup plus remarqué au printemps qu'à l'automne (route aller différente de la route retour), avec un pic en avril.

Merle noir (*Turdus merula*) : Au mois de novembre, des concentrations sont observées, comme ces 22 ex. le 16 à Villers-le-Gambon, ces 25 ex. le 21 à Romerée, ou encore ces 45 ex. le 26 à Fagnolle. Leurs mouvements sont surtout perceptibles de la mi-octobre à la mi-novembre.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Migration bien suivie de la fin septembre à la fin octobre. Les oiseaux s'installent parfois en groupes importants, comme ces 204 ex. le 26/11 à Fagnolle ou ces 193 ex. le 30/11 à Jamagne.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Si la litorne arrive en vue d'hiverner chez nous, pour la musicienne, c'est l'inverse. Parfois, on enregistre de beaux passages lors de sa migration, comme ces 550 ex. en 2 heures et demie de suivi à Le Mesnil, le 13/10. Après la mi-octobre, le nombre d'individus chute fortement, ne laissant le plus souvent, en novembre, que des exemplaires à l'unité, certains étant candidats à l'hivernage.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : La première est signalée le 08/10 à Mariembourg. Ensuite, c'est le défilé, avec des nombres parfois impressionnants, comme ces 2198 ex. en 6 heures de suivi migratoire le 25/10, à Hemptinne. En novembre, les hivernantes sont plus rares, se rassemblant tout au plus à quelques dizaines d'ex.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : Certainement la moins mentionnée de nos 4 grives en cette saison. Il est rare d'en voir plusieurs dizaines en même temps. On notera donc ce groupe exceptionnel de 49 oiseaux le 20/09 à Hemptinne. Sa migration se termine au tout début novembre.



Grive draine - 29 09 2021 - Treignes - © Luc Clarysse

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : La très discrète bouscarle est vue à Virelles le 04/09. Il s'agit de la seule observation du second semestre 2021.

Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) : Un exemplaire est surpris en migration le 14/09 à Hemptinne. Il s'agit de la quatrième mention de cette espèce en ESEM dont la nidification a pu être prouvée en 2000, à Mariembourg. Il n'est pas impossible qu'un second oiseau ait traversé notre région, mais la donnée n'a pu être confirmée.

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : Cette habitante des roselières nous quitte généralement en août, même si l'un ou l'autre exemplaire s'attarde toujours. Cette fois, c'est une famille dont les jeunes sont encore nourris qui est surprise à l'étang de Virelles, début septembre. Le 06, un jeune volant harcèle un adulte pour recevoir la becquée. Les dernières rousserolles sont notées le 18/09 à Virelles, 2 ex., et le 22/09 à Yves-Gomezée, 1 ex.

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : Elle se fait déjà rare en septembre où seuls quatre exemplaires sont renseignés : 1 ex. le 01 à Roly, le 02 à Hemptinne, le 22 à Dailly et le 24 à la Plate Taille, puis un ex. très tardif à Surice, le 08/10.

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : Entre le 01/09 et le 17/09, 16 données, puis une dernière le 29/09 à Treignes.

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : Deux observations seulement : 1 ex. le 08/09 à Frasnes-lez-Couvin et un autre le 18/09 à Surice.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : On enregistre de 1 à 4 ex. chaque jour de septembre, c'est assez peu. En octobre, il n'y a plus que des isolés : 1 ex. le 01 à Surice, le 09 à Dailly, le 10 à Roly et le 13 à Yves-Gomezée, puis un dernier le 02 novembre, à Virelles.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : De 1 à 4 ex., parfois chanteurs, sont signalés chaque jour de septembre jusqu'au 12/10, puis de 1 à 2 ex. jusqu'au 23/10 et enfin, un seul ex. jusqu'au 26/11.



Pouillot véloce - 17 09 2021 - Virelles - © Roland Fromont

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochillus*) : Un petit dernier traîne jusqu'au 18/09, à Hemptinne.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Cinq mentions en septembre et quatre en octobre. Très discret ou mauvaise reproduction ? Puis vingt-six en novembre, de 1 à 3 ex. ensemble... Serait-il sorti du bois ?

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Quatre données de 1 à 2 ex. en septembre, une seule en octobre (BEH), trois en novembre. Peu vu, mais c'est normal, il nous quitte.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : Observé chaque jour jusqu'au 12/09, 1 ex. à la fois, à l'exception des 2 ex. du 05/09 à Dailly. Le dernier est contacté le 27/09 à Petigny, au barrage du ry de Rome.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : Un ex. le 03/09 à Dourbes et le 15/09 aux Abannets, à Nismes.

Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Elle est connue pour se déplacer en famille. On note principalement de petites troupes de 4 à 8 ex. Novembre enregistre plus du double de données (34) que septembre (16) et octobre (15). Quelques beaux regroupements sont remarqués : 20 ex. le 22/09 à Dailly et le 31/10 sur Waulsort, 12 ex. le 05/11 à Virelles, 15 ex. le 07/11 à Romérée et 12 ex. le 17/11 à Philippeville.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Bien renseignée durant les trois mois, de 1 à 3 ex. à la fois, presque toujours en massif forestier.



Mésange nonnette - 24 11 2021 - Vergnies - © Roland Fromont

Mésange boréale (*Parus montanus*) : Malgré son cri nasillard et sonore bien reconnaissable, elle est moins souvent signalée, car moins commune chez nous que la nonnette : cinq mentions en octobre dont une concerne 10 ex. à Oignies le 09/10. Elle affectionne essentiellement les milieux bocagers.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Y a-t-il eu un petit mouvement de population ? Elle fréquente d'habitude volontiers les résineux, mais une partie des données l'indique dans les jardins des villes et villages, en septembre et octobre. En novembre, ce n'est plus vraiment le cas, on la retrouve alors au cœur des grands peuplements forestiers comportant des résineux.

Mésange noire (*Parus ater*) : Pour la noire, par contre, c'est certain : des ex. se déplacent vers le sud-ouest de façon très claire et durant tout septembre et octobre. De 7 à 25 ex., mais le plus souvent de 12 à 15, se rassemblent en bocage ou en culture, des habitats inadaptés pour cette petite forestière. En novembre, le mouvement faiblit, avec au plus de 2 à 5 ex. ensemble.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : Il en est de même pour la bleue, de nombreuses bandes lâches vont de buisson en buisson, sans s'attarder, vers le sud-ouest, durant tout septembre et octobre, jusqu'au 18/11.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : Renseignée en septembre et octobre, avec de 1 à 6 ex. ensemble et quelques rares groupes de 9 à 12 ex. Rappelons le grand taux d'échec des nidifications, lié à la mortalité des jeunes au nid, détremés, un phénomène signalé par divers bagueurs d'oiseaux en nichoirs. En novembre, elle est nettement plus abondante... Arrivage d'oiseaux plus nordiques ?

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Notée chaque jour des trois mois de la chronique, de 1 à 2 ex. ensemble, à l'exception des 4 ex. vus le 04/09 à Virelles et le 15/10 à Nismes, de 3 ex. à Tarcienne le 30/10 et de 5 ex. le 29/11 à Roly. Pointons trois données d'oiseaux en vol vers le sud-ouest, lors d'un suivi migratoire, mais correspondant peut-être à de la simple dispersion post-reproduction.

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Deux mentions : 1 ex. le 22/09 à Brûly-de-Couvin et 1 ex. le 16/10 aux BEH.

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : Repéré au cri, voire au chant en septembre, moins présent en octobre (10 données), un peu plus en novembre. En majorité, des oiseaux isolés, parfois en duos ou en trios.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) : Il migre généralement en août, mais deux ex. sont encore signalés au tout début septembre, en forêt de Fagne, son bastion : 1 ex. le 04 à Sart-en-Fagne et un autre le 09 à Fagnolle.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : Seize mentions, c'est beaucoup ! La dernière date du 17/09, avec 1 ex. à Villers-le-Gambon.

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Contrairement à l'année passée, 'notre grièche' revient, mais est-ce pour toute la mauvaise saison ? Un ex. est noté dès le 14/09 à Roly, où elle reste jusqu'en novembre, puis le 21/10 aux BEH, le 23/10 à Forge-Philippe et le 01/11 à Villers-en-Fagne (celle de Roly est vue en même temps, ce sont donc bien deux oiseaux différents).

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Petit passage migratoire en ce début septembre, mais pas de la même ampleur que l'an passé. Des mouvements dans toutes les directions sont aussi constatés... De nos locaux ? Puis, soudain, près de 1450 ex. sont comptabilisés le 28/09, lors d'un suivi migratoire à Hemptinne, entre 8h00 et 14h00. Ils se déplacent par groupes en nombres parfois élevés dont un qui atteint les 84 ex. Spectaculaire ! Et cela dure jusqu'au 08/10, mais dans des proportions moindres, avec au maximum 200 ex. sur une matinée, puis 50. De cette date à fin novembre, on ne note plus que de 2 à 4 ex. ensemble.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Observée journallement partout, de 1 à 4 ex, parfois 5 ou 6. Quelques groupes plus importants dont ceux de 18 ex. le 16/09 à Gourdinne, 12 à Hemptinne, 10 ex. le 08/10 à Couvin et le 21/11 à Soumoy.

Cassenoix moucheté (*Nucifraga caryocatactes caryocatactes*) : Cela faisait longtemps ! Un ex. est surpris le 27/10 à Pesche. Voici ce que nous en dit André Bayot, l'heureux élu : « Posé dans un tilleul, s'envole lorsque je sors de la voiture, en poussant un cri que j'attribue tout d'abord à un Geai des chênes. L'oiseau se pose un peu plus loin, au sommet d'une haie vive et, aux jumelles, je distingue le plumage. Je m'approche afin de le voir de plus près et je peux alors distinguer les 'mouchetures' sur le plumage. Après deux-trois minutes, des Pies bavardes le délogent et il part plein sud-ouest, avec de grands cris qui ne sont ni ceux d'un geai ni ceux d'une litorne. J'écoute alors les cris du cassenoix sur mon smartphone et je reconnais à coup sûr ceux que je viens d'entendre ! ». D'où vient-il ? Un migrateur ?

On est un mois plus tard que le gros passage des geais auquel il aurait pu se mêler... De plus, cette espèce nous arriverait plutôt en vagues invasives occasionnelles, liées au manque de nourriture dans son lieu d'origine... Or c'est la seule donnée enregistrée. S'agirait-il alors du déplacement d'un local ? Serait-il donc toujours là, discret mais présent ?

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Dès la fin de la nidification, en juin, le choucas reprend ses bonnes habitudes sociales et les groupes se reforment. On dénombre déjà 500 ex. le 04/09 à Jamagne, 210 le 16/09 à Hemptinne, 250 à Frasnès-lez-Couvin, ... Des migrateurs sont remarqués à partir du 08/10 comme ces 60 ex. à Ragnies. Mais on peut en compter davantage, de 150 à 250 ex. sur une matinée de suivi, toujours en octobre. Des groupes importants sont signalés en novembre, constitués de 350 à 850 ex., correspondant aux rassemblements liés à un dortoir.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Comme chaque année, c'est principalement entre la deuxième quinzaine de septembre et la fin du mois d'octobre que des groupes de freux 'nordiques' passent en migration au-dessus de l'ESEM. Les locaux, quant à eux, restent assez proches de leur corbeautière. C'est certainement le cas des 300 ex. présents le 08/11 à Clermont.

Corneille noire (*Corvus corone*) : La corneille est beaucoup plus sédentaire que son cousin le freux. Les rares individus migrateurs passent donc inaperçus, au milieu des déplacements des locaux. Autres différences, cette espèce ne niche presque jamais en colonie et elle est plus éclectique dans son choix d'habitat. Il est donc normal que les observations en ESEM soient disséminées un peu partout sur le territoire. Cela ne l'empêche pas de former en hiver des dortoirs, comme celui de ces 100 ex. aux BEH le 20/11.



Corneille noire (au plumage aberrant) - 01 11 2021 – Villers-en-Fagne - © Olivier Colinet

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Il continue son expansion territoriale, suite aux lâchers d'une cinquantaine d'oiseaux au total, réalisés entre 1973 et 1980 au sud de l'Ardenne. Ceux-ci faisaient suite à sa disparition en Belgique, au début du XX^e siècle.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : Aucune compagnie de plus de 100 ex. n'est signalée, à l'exception des 185 moineaux profitant d'une bande céréalière non moissonnée, le 04/09 à Lompret. Ce constat est assez inquiétant pour cette espèce réputée très commune et adaptable aux transformations humaines de l'environnement. Aurait-elle, à son tour, atteint ses limites vis-à-vis de la dégradation des écosystèmes ?

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Et que dire du cousin friquet ? Celui-ci continue sa régression et est en train de devenir une rareté en ESEM. Seulement 16 observations, dont 5 de migrateurs, et un maximum plafonnant à 14 ex. ensemble.

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : Les regroupements sont déjà notables en septembre, avec par exemple ces 600 ex. à Yves-Gomezée le 17. Le 22, ils sont 1000 au même endroit. Et deux jours plus tard, il y en aura 2000 à Jamagne. Même si ces nombres semblent importants, ils ne sont pas exceptionnels. Pour ce qui est des passages migratoires, ils se marquent à partir de la deuxième semaine d'octobre et se prolongent jusqu'à la première semaine de novembre.



Étourneau sansonnet - 18 11 2021 - Surice - © Olivier Colinet

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : Le premier est détecté le 28/09 à Hemptinne. Ensuite, il faut attendre le 08/10 pour voir plus de 10 ex. ensemble et le 11/10 pour plus de 100 ex. Ces groupes de migrateurs en halte sont presque tous découverts dans des bandes de tournesols, volontairement aménagées pour nourrir les granivores dans le cadre des MAEC. C'est notamment le cas de 200 ex. le 11 à Walcourt, de 500 ex. le lendemain à Saint-Aubin, de 370 ex. le surlendemain à Silenrieux et de 200 ex. le 26 à Fraire. La vague de migration survient durant la dernière décade d'octobre, ce qui est la norme pour l'espèce (voir figure 1 en fin de chronique). Par contre, le nombre d'oiseaux signalés durant cette période est assez exceptionnel, tout comme le passage de 1933 ex. comptabilisés en 3 heures 30 par Hugues Dufourny à Hemptinne, le 2 novembre. Ensuite, les effectifs de migrateurs chutent laissant de nombreux candidats à l'hivernage.

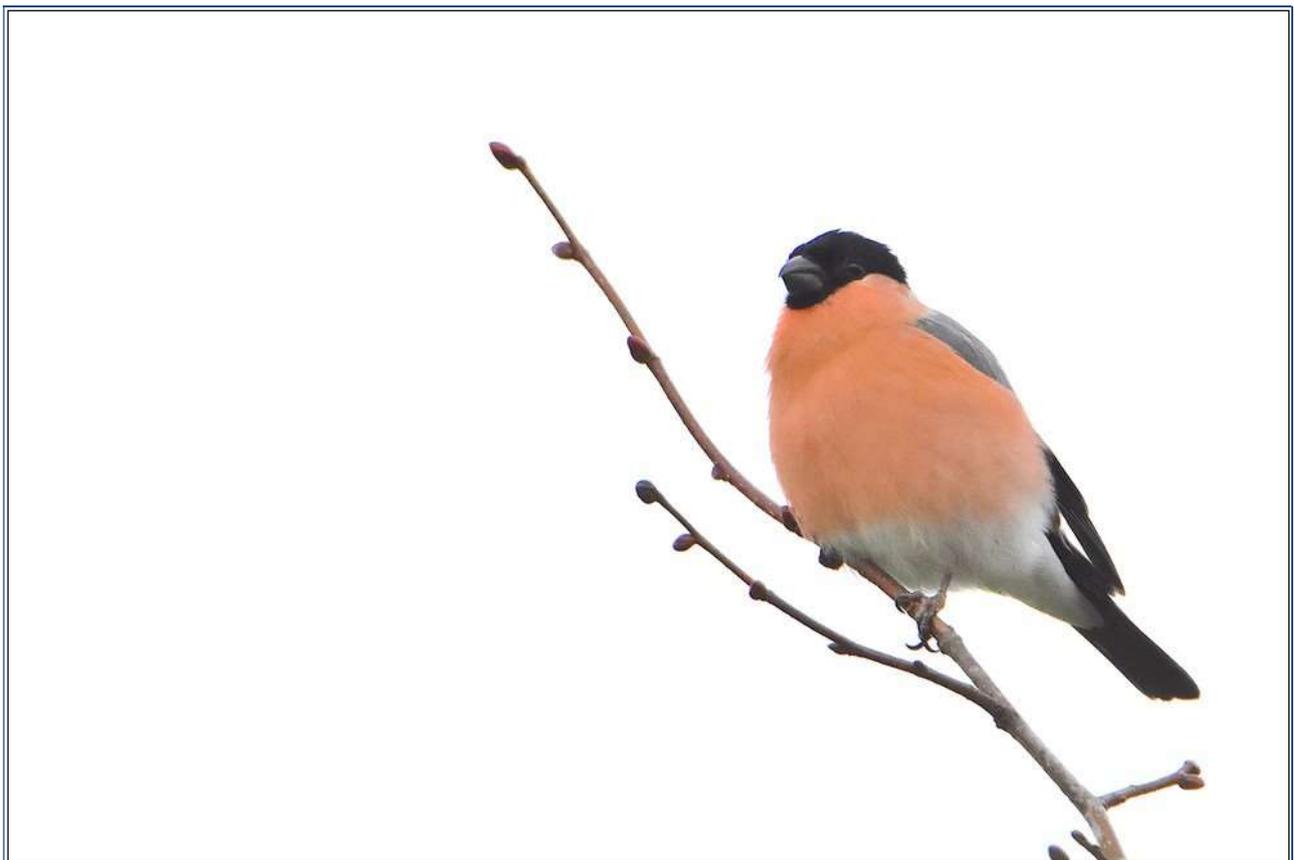
Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : Comme pour tous les fringillidés, la migration tarde un peu à démarrer (voir figure 1 en fin de chronique). Il faut attendre les derniers jours de septembre pour qu'elle débute. Elle durera jusqu'à la fin du mois d'octobre. En novembre, seuls quelques attardés passeront encore. Sur place, les effectifs sont très peu élevés : à peine 3 données en novembre de plus de 100 ex. dont un maxima de 180 ex., le 25 à Soumoy.

Serin cini (*Serinus serinus*) : Le cini n'est pas l'espèce la plus remarquée en migration. Hugues Dufourny arrive tout de même à en repérer 7 cet automne, entre le 02/09 et le 06/11. La connaissance du cri de contact nerveux et métallique du cini et une présence assidue sur le terrain n'y sont certainement pas pour rien...

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Les bandes de tournesols aménagées dans le cadre des MAEC n'attirent pas que les pinsons. Le plus grand groupe de verdiers de cette chronique, 100 ex., fréquente l'une d'elles à Froidchapelle le 25/11.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Même si le chardonneret est plus habitué aux petites graines, il ne néglige pas celles des tournesols. La preuve en est donnée par ces 75 ex. se nourrissant dans une bande MAEC, le 13/10 à Silenrieux.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : Le bouvreuil est l'un des seuls fringillidés à ne pas former de groupes en dehors de la saison de reproduction. Sur les 134 encodages de cet automne, deux seulement atteignent les 4 ex. ensemble, le 05/09 à Tarcienne et le 17/10 à Olloy-sur-Viroin, la moyenne se situant aux alentours de 1,3 ex. par donnée.



Bouvreuil pivoine - 26 10 2021 - Treignes - © Luc Clarysse

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Dès le début septembre des nicheurs locaux forment des groupes d'une centaine d'individus. Comme pour la plupart des autres fringillidés de cette chronique, les passages migratoires débutent toute fin septembre et se terminent au tout début novembre (voir figure 1 en fin de chronique). Extrêmement peu de linottes sont contactées ensuite : seulement 4 mentions entre le 7 et le 30 novembre. Nos campagnes d'ESEM semblent bien désertes en ce début d'hiver !

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Dès le début de cette chronique quelques Tarins des aulnes sont présents. Il est difficile de savoir s'il s'agissait de migrateurs hâtifs ou de nicheurs locaux en dispersion, assez rares en ESEM. Les observations se font plus régulières à partir du début du mois d'octobre. Cette fois, ce sont les migrateurs nordiques qui en sont principalement responsables. Ceux-ci passent jusqu'au début du mois de novembre (voir figure 1 en fin de chronique). Ce sont ensuite des groupes de candidats à l'hivernage qui restent. Certains d'entre eux comprennent plus de 100 ex. : 180 ex. le 12 à L'Escaillère, 200 et 300 ex. le 16 en deux lieux de Franchimont, 150 ex. le 18 à Virelles et 120 ex. le 29 à Roly.

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : Un Sizerin flammé est identifié en vol le 13/10 à Le Mesnil. Huit autres encodages concernent des « *sizerins sp.* » seuls ou à deux. Il faut dire que le flammé est assez difficilement distinguable de son proche cousin, le cabaret. Certains auteurs, sur base notamment de la génétique, ont même tendance à les considérer comme deux sous-espèces et non deux espèces à part entière.

Sizerin cabaret (*Carduelis cabaret*) : Trois données automnales : 4 ou 5 ex. dans les Prés de Virelles le 31/10, 2 ex. à Montbliart le 15/11 et 1 ex. dans la vallée de l'Hermeton le 21/11. La même remarque que pour l'espèce précédente peut être formulée.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : Assez peu noté cette année 2021, 10 mentions pour cette chronique, avec un maximum de 8 ex. le 13/09 à Mariembourg et le même nombre le 15/11 à la Forge Jean Petit.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Il peut être vu en migration chaque automne. La plupart du temps, il ne s'agit que de quelques rares ex. Le dénombrement de 71 ex. le 25/10 sur 6 heures de suivi à Hemptinne est vraiment exceptionnel. L'espèce est également présente en ESEM en tant qu'hivernante. Il s'agit souvent de petits groupes d'une dizaine d'ex. contactés en journée. Mais, une fois de plus, cet automne a permis un remarquable recensement de 302 ex. à Nismes : « *En compagnie d'Hugues* (Ndlr : Dufourny). *Très belle observation de grosbecs qui se suivent par petites vagues successives, pour arriver au record de l'ESEM. Ils allaient tous vers le sud. On peut raisonnablement penser à un dortoir. Il est possible/probable qu'il y en ait nettement plus ; à notre premier passage à cet endroit une demi-heure plus tôt, il y en avait déjà, mais nous n'avions pas encore appréhendé le phénomène. À noter que malgré la relative uniformité du site en pleine forêt, le front de vol était très étroit, 50 mètres grand maximum.* » (Bernard Hanus).

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : Des petits groupes de quelques Bruants des roseaux en migration sont signalés durant tout le mois d'octobre. Le 23 est la journée qui en voit passer le plus : 74 ex. sur 6 heures de suivi à Hemptinne. Comme pour beaucoup d'autres granivores, début novembre marque abruptement la fin des passages. Ce sont ensuite de rares individus isolés ou maximum 3 ex. ensemble qui sont encodés. Le nombre d'hivernants semble donc très faible pour cette espèce, comme pour les autres fringillidés et embérizidés.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : Un dortoir de 30 ex. est repéré par Michel Ittelet le 22/10 à Roly. En novembre, c'est un groupe de 230 ex. à Hemptinne qui sort de l'ordinaire, le 7 du mois.

Aperçu des passages migratoires entre le 25/09 et le 10/11/2021 en ESEM pour les espèces les plus régulières de passereaux granivores migrateurs

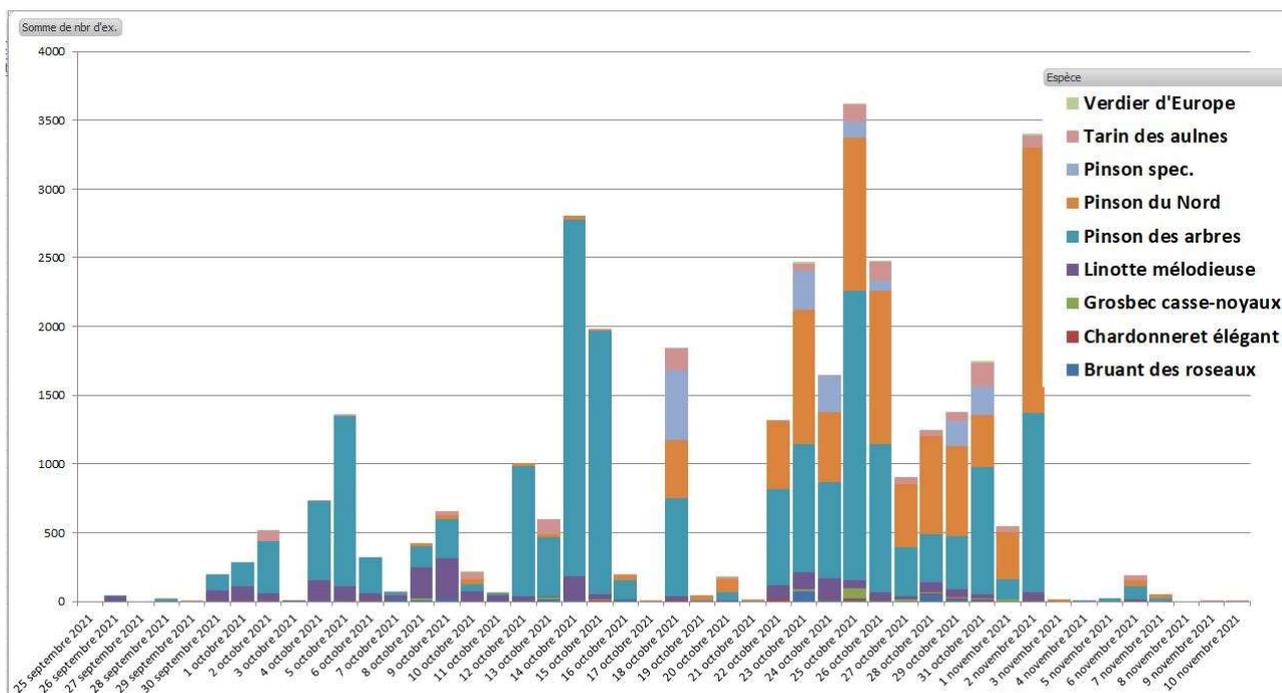


Figure 1 : Nombre d'ex. encodés sur **observations.be** comme « *passant en vol ...* » entre le 25/09 et le 10/11 2021 en ESEM et par espèce. Seules les espèces les plus régulières de passereaux granivores migrateurs ont été représentées. On remarque la dominance du Pinson des arbres durant la première quinzaine d'octobre et, fait beaucoup plus étonnant, celle du Pinson du Nord durant la dernière décade d'octobre et durant les premiers jours de novembre. Toutes espèces confondues, on constate de très maigres passages migratoires durant la fin septembre, un affaiblissement général entre le 16 et le 21 octobre, hormis pour le 18 et un arrêt assez 'brutal' le 3 novembre.

Espèces non commentées dans cette chronique :

Troglodyte mignon (Troglodytes troglodytes) et Accenteur mouchet (Prunella modularis).

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...

Impression – PNVH



Le retour de l'aigle : Premières nidifications du Balbuzard pêcheur dans les Ardennes

Nous avons le plaisir, en pages suivantes, de vous présenter un article édité par nos amis voisins du ReNArd (Regroupement des Naturalistes Ardennais) au sein de leur revue « Info'vette », bulletin de liaison de l'association, et dans laquelle on peut y trouver :

- des informations sur l'actualité de l'association
- les retours sur les activités : sorties, animations, chantiers bénévoles...
- les retours sur les actions menées : WI et WI bis, suivis (chauves-souris, Râle des genêts, nidification des Cigognes blanche et noire, Chevêche d'Athéna...), camp de baguage, enquêtes ornitho...
- la narration de voyages fait par les adhérents
- des conseils (aménager son jardin pour attirer les oiseaux, nichoirs et mangeoires...)

C'est grâce aux bonnes relations que nous entretenons avec eux par l'entremise de Thierry que nous pouvons vous proposer cet article.

Bonne lecture !



Balbuzard pêcheur - 07 09 2021 - Virelles - © Jean-Marie Schietecatte

Le retour de l'aigle

Premières nidifications du Balbuzard pêcheur dans les Ardennes

C'est avec une grande émotion, et un "apéro Balbu" mémorable un soir de découverte, que quelques chanceux ornithologues ardennais ont pu partager cette année quelques instants de la vie privée de 2 couples puis d'une famille de Balbuzards pêcheurs avec son jeune. Comme quoi, les Ardennes et ses derniers bastions de nature préservés nous réserveront encore et toujours de merveilleuses surprises. Après tant d'années d'absence ou de doute, peut-être s'agit-il de la plus belle surprise du canton !

Un mâle et une femelle s'accouplant ont ainsi été contemplés en avril 2021 à l'occasion de recherches ciblées sur l'espèce et un couple nicheur certain a été découvert par hasard pendant les prospections de Milans royaux.

Merci les milans ! et le hasard !



Mâle adulte bagué le 1^{er} juin 2021 (photo Caroline HENRY)

Un des aigles les plus cosmopolites au monde, le Balbuzard pêcheur, quand il reste abondant, peut vivre à proximité des humains, survolant de quelques mètres une troupe d'enfants se baignant dans l'Aire, pêchant dans la rivière d'un centre-ville juste à côté du marché aux légumes ou fréquentant les stades de foot un jour d'abondance (à Fort-de-France en Martinique). Mais persécuté pendant au moins un siècle et demi en Europe, il a disparu de la liste des espèces nicheuses françaises avant qu'un couple ne réapparaisse en 1984 en région Centre. Les différentes actions de protection ont depuis porté leurs fruits puisque le bilan du Plan National d'Action Balbuzard/Pyguargue de 2020 fait état de 117 couples territoriaux dont 85 couples nicheurs en France continentale. En région Grand Est, un nouveau noyau de reproducteurs s'est constitué à partir d'un premier couple territorial, en 2007 en Moselle. En 2020, 8 couples territoriaux dont 7 nicheurs sont ainsi présents dont 4 en Moselle, 1 en Meuse, 1 en Meurthe-et-Moselle, 1 dans le Bas-Rhin et 1 dans la Marne. C'est souvent à partir et autour de ces noyaux que les populations se développent. La Marne et les Ardennes ont désormais le leur.

Avant les années 2000, aucune mention de l'espèce n'est notée dans les Ardennes durant la belle saison. Ces dernières années, la présence estivale du Balbuzard pêcheur reste épisodique mais n'est plus incongrue. Les indices de nidification sont cependant nettement plus rares. La première mention d'une possible nidification remonte à 2004 en vallée de la Meuse, mais aucun élément tangible ne vient étayer cette information. Par la suite, quelques mentions estivales sont recueillies ici et là : 3 observations autour de Charleville entre mai et juillet 2006 par exemple. C'est en 2010 que l'observation la plus probante est réalisée : aux confins de la Marne et des Ardennes, une fois n'est pas coutume sur la vallée de l'Aisne, un couple est observé à plusieurs endroits et à plusieurs reprises au printemps avec un comportement de ravitaillement en été. Depuis, plus aucun indice probant de nidification n'avait été enregistré.

Déroulement de la nidification du couple de Balbuzard nicheur certain

Pour trouver une femelle de balbuzard couchée sur son nid, prospecter les Milans royaux pendant 3 heures sans succès au même endroit. Cela vous permet de scruter l'horizon dans tous les sens et de trouver un nid de Cigogne blanche à la longue-vue à 2,5 km de distance avec des jeunes. Vous vous déplacez pour localiser précisément ce nid et vous trouvez un autre nid de cigogne à 1 km mais avec un seul jeune à la tête blanche et noire. Bizarre, on dirait... et le tour est joué. Sauf que vous avez échappé de peu à une crise cardiaque.



Ce nid a donc été découvert le 1^{er} juin avec la femelle couvant. Le soir, les deux adultes sont observés, le mâle bagué orange à la patte droite mais le numéro est resté inconnu. Ce dernier rapportait du foin dans ses serres pour le nid (1^{er} juin 2021, photo Caroline HENRY). A la mi-avril, un individu avait cependant été repéré à 6 km en pleine pêche au sud-est et un autre à 5,5 km au nord mais évidemment sans savoir s'il s'agissait de l'un des membres de ce couple.

Au cours de 6 autres contrôles en juin, de 1 h à 3 h chacun, d'observation à 600 m de distance, la femelle est revue couvant, se retournant sur elle-même régulièrement toutes les 20 à 25 minutes avec ravitaillement en poisson par le mâle. Celui-ci la relaie aussi pour couvrir à son tour. Le 18 juin, un des deux adultes nourrit une petite tête qui s'élève à peine au-dessus du rebord du nid. C'est la première observation du poussin, mais minuscule comme il est, la date d'éclosion reste imprécise.

Le 24 juin, un adulte est observé à 4,5 km au sud se déplaçant vers cette aire avec une proie. Puis un autre nourrissage est constaté le 1^{er} juillet mais le poussin est resté invisible, blotti dans le creux de l'aire. Le 21 juillet, le mâle apporte une proie au nid et la femelle nourrit le poussin maintenant bien visible. Le 4 août, la femelle "craque" et attaque en 1 heure tout ce

qui est gros, volant et se rapprochant à moins de 30 m de l'aire, à savoir : un pauvre Héron cendré, une Grande Aigrette harcelée au point de devoir plonger au sol et faire demi-tour, puis une Cigogne blanche, mais là, étant donné la taille, l'attaque s'est faite plus "discrète". Le 15 août, le juvénile est vu bien emplumé sur son nid puis il est observé volant le 20 août et posé à 300 m du nid le 27 août. Le 17 septembre, la famille est aperçue pour la dernière fois avec le mâle qui ravitaille son petit d'un très beau poisson bien rouge. Les soirs du 24 septembre et du 5 octobre, aucun d'entre eux ne sera revu au nid. Seul un individu, peut-être juste un migrateur, a été aperçu en vol le 28 septembre à 5 km au sud-est.



Localisation du nid sur un saule étêté (photo Lionel DUBIEF novembre 2021)

Une dernière visite a été effectuée le 14 novembre afin de localiser précisément le nid. Celui-ci est perché à 17 m environ en haut d'un saule étêté, mort en grande partie.

Précisons enfin que les dates d'observation du poussin et d'envol du jeune sont très tardives par rapport à la moyenne nationale. Les spécialistes de l'espèce considèrent ainsi qu'il s'agirait d'un jeune couple dans sa première expérience de nidification. Vive les mariés !

Observations concernant le second couple découvert

Distantes de 14 kilomètres des premières observations, d'autres données de balbuzard ont présenté un intérêt cette année. Lors d'un suivi des Balbuzards pêcheurs « migrateurs » initié par le Renard, il a fallu le coup d'œil d'un observateur supplémentaire pour établir qu'il y avait au moins 5 individus différents ce jour du 15 avril 2021. Certain d'avoir deux oiseaux posés sur un chêne, une vérification s'imposait au pas de charge sur un arbre voisin de quelques centaines de mètres. Le nombre d'oiseaux confirmé, il était temps de rejoindre le collègue resté à l'affût de la première paire de balbuzards. Sa mine réjouie indiquait qu'il avait été

témoin de quelque chose. La paire était, en fait, un couple bagué en orange pour l'un et en blanc pour l'autre. Sous le regard médusé de mon comparse, ce couple confirme, par deux accouplements en 15 minutes, son intention de s'établir, le mâle ayant précédemment apporté en offrande et deux fois de suite, deux magnifiques branchettes de bois à son amoureuse. Mais tant d'indiscrétions ont sûrement décidé ce second couple d'être désormais plus discret. Les observations qui suivirent semblent confirmer une tentative de nidification dans un ensemble forestier assez vaste. Plus tard, une grande aire sera découverte, bien après leur départ, à 600 m du lieu d'accouplement. Entre avril et le 10 juin, plusieurs ravitaillements « longues distances » seront observés, dont l'un avec une très grosse tête de carpe. Plusieurs observations confirment des directions de vol cohérentes avec la position du très gros nid forestier. Mais les dates tardives pour l'espèce et l'aspect de l'aire permettent de fonder de sérieux doutes sur la réussite d'une reproduction. Aussi cette probable tentative sera peut-être renouvelée l'année prochaine, mais il faudra assurer la quiétude de ce couple que le manque d'expérience a peut-être conduit à un échec.

Nous leur souhaitons donc un excellent voyage de noces en Afrique et espérons grandement les revoir l'an prochain pour nous en remettre plein les yeux.

Remerciements

Les personnes ayant permis de suivre ces deux couples sont : Olivier Mabilles et Caroline Henry, Lionel Dubief, Nicolas Harter, Luc Gizart, Jean-François Claisse, Claude Parent, Jacques Caron.

Pour les différentes informations fournies, merci à Edouard Lhomer de LOANA, Julien Rougé et Aymeric Mionnet de la LPO-Champagne-Ardenne.

Merci à Mr Jérôme Boulanger, agent ONF, pour son accord et son engagement pour la biodiversité, en lui souhaitant de profiter d'une bonne retraite méritée.

Lionel DUBIEF, Olivier MABILLES, Nicolas HARTER



<https://www.renard-asso.org>

Bilan de la nidification de la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) sur le lac du Val-Joly - Année 2021



Photo : Michaël LESEINE

Octobre 2021

Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais

Section aversnoise «la Pie-grièche»



Sur les étangs de la Fagne de Trélon, les premiers migrants sont observés le 5 avril sur l'étang du Hayon et le 20 avril, sur le lac du val-Joly.

Quinze jours après l'observation des premiers migrants, le radeau flottant est mis à l'eau le 23 avril sur le plan d'eau du Miroir.

Durant un mois et demi, les observations seront peu nombreuses. Il faudra attendre le 10 juin, pour qu'un premier couple parade au « Miroir » avec des offrandes sur le radeau. Un second couple est également présent mais il ne semble pas manifester de velléité de reproduction.



Photo : Michaël LESEINE

Le 16 juin, un couple a pris « possession » du radeau. Des accouplements sont observés. Deux autres couples sont également présents sur le pré-barrage.

Le 17 juin, un individu est visible en position de couveuse. L'incubation a commencé, elle dure généralement entre 22 et 26 jours. Les deux autres couples chercheront à leur tour à nicher sur le radeau mais ils en seront chassés par le mâle du couple nicheur. Ils quitteront rapidement le site.

Durant la période d'incubation, la météo sera assez pluvieuse faisant planer un risque d'abandon. La couvaison arrive tout de même à son terme et le 11 juillet, un premier poussin se déplace sur les gravillons. Un second poussin est aperçu sous le ventre de la couveuse.



Photo : Michaël LESEINE

Du 13 au 15 juillet, un épisode pluvieux exceptionnel provoque la montée des eaux du lac de plus de 70 centimètres. Les pluies continues n'ont pas eu d'impacts négatifs sur les deux poussins qui ont trouvé refuge sous les aménagements installés à leur attention.



Photo : Michaël LESEINE

Malgré les eaux chargées en limons, les adultes parviennent à trouver des poissons pour alimenter les poussins.

A partir du 6 août, les deux juvéniles réalisent leurs premiers vols. Ils quittent rapidement le radeau pour s'installer sur le pré-barrage. Ils rejoignent deux autres juvéniles, nés sur le lac de Virelles et toujours nourris par leurs parents.



Photo : Michaël LESEINE

Leur évolution est rapide, il parcourt l'ensemble du lac dès la deuxième semaine de vol. Ils seront observés une dernière fois sur le radeau, le 21 août avant leur départ du lac, qui est estimé aux jours suivants.

Observateurs : Paul BARDET, Michaël LESEINE, Agnès PIETTE, Alain PIETTE et Fabien RUYSSCHAERT.

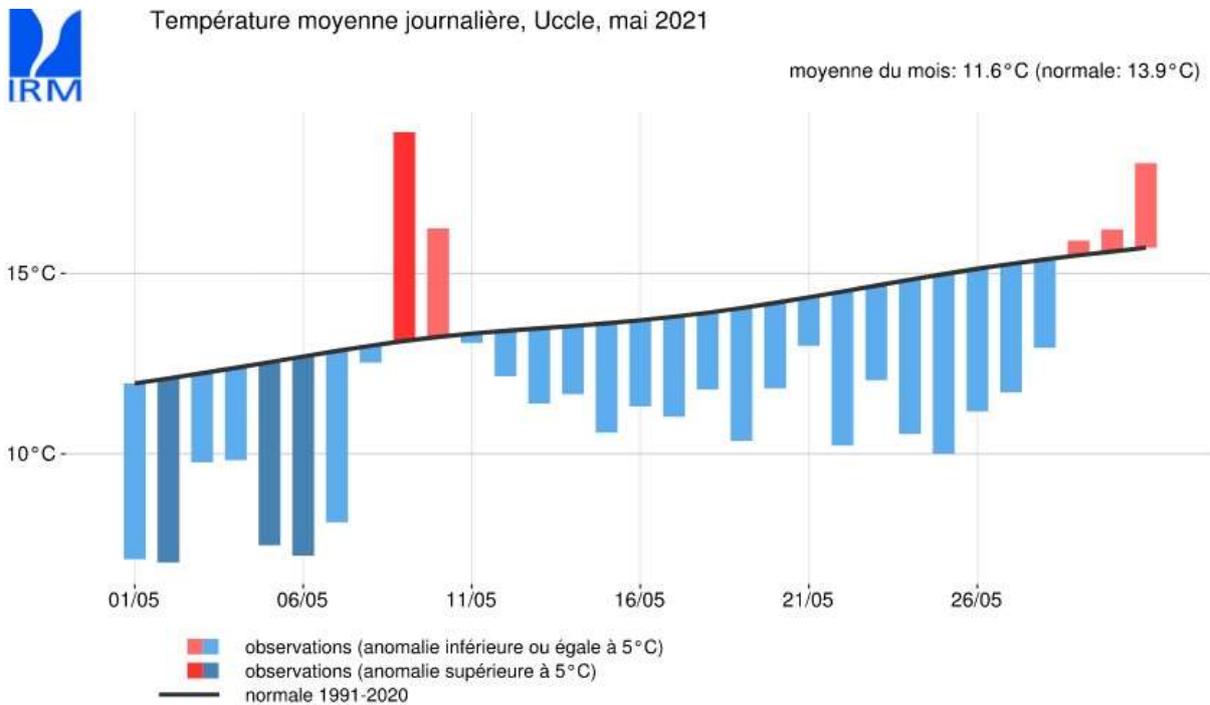


<https://gon.fr>

Premier canton d'un Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) sur le plateau ardennais de Rocroi (les Ardennes, France) ?

Par Dewitte Thierry et Durbecq Christophe

Etonnant ! Cet ami du soleil a choisi une année bien maussade pour se cantonner sur un plateau où la renommée de sa météo est 'du nord', comme le dirait notre cher Michel Galabru. C'est à Taillette, village français frontalier avec Petite-Chapelle et Cul-des-Sarts, que notre ami Christophe Durbecq a eu la surprise d'entendre le magnifique chant d'un mâle de Rossignol philomèle, le 08/05/2021, juste en face de chez lui. Et cela au moins jusqu'au 07/06/2021 (plus probablement le 20), mais sans indice de nidification. Cela se serait passé sous les canicules de 2019 ou 2020, l'argument d'un effet du réchauffement climatique serait accepté par tous, mais là...Eh bien, détrompez-vous ! Notre ami Jacques Adriaensen nous informe qu'à peine arrivé, il a bénéficié de deux journées nettement plus chaudes (9 et 10 mai). Ensuite, il a tenu le coup malgré une baisse, mais dès le 31 mai et jusqu'au 20 juin environ, la température moyenne fut supérieure à celle des années précédentes, elle a atteint 18,6° (normale : 16,7°C).

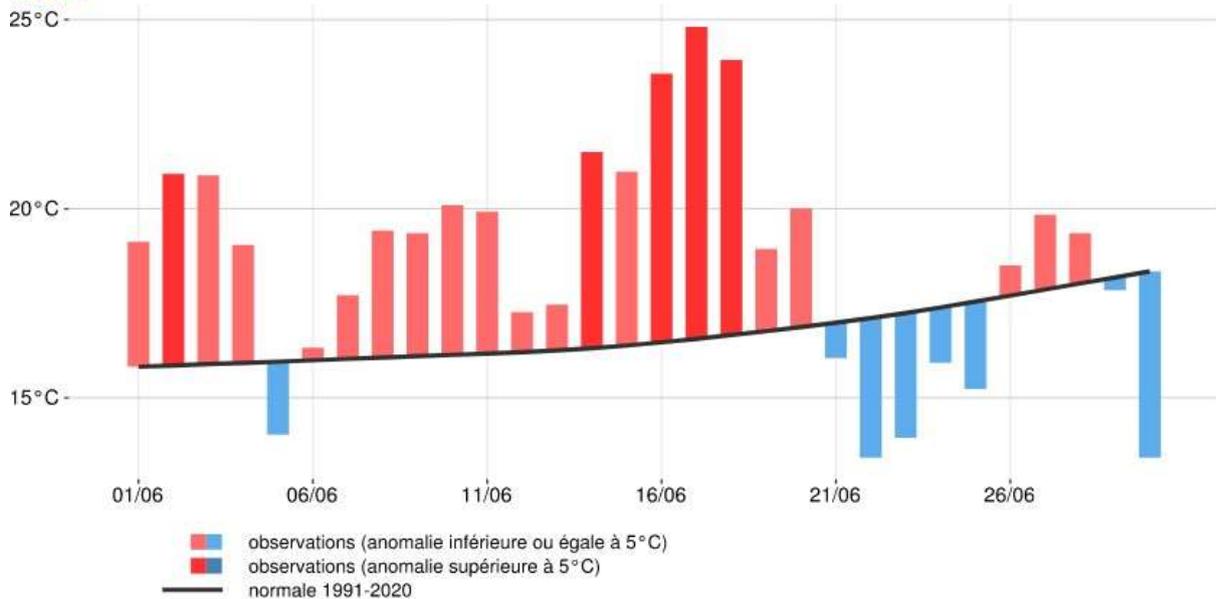


Ainsi juin 2021 occupe la troisième place des mois de juin les plus chauds pour la période de référence actuelle, relativement loin derrière 2003 (19,3°C) et 2017 (19,2°C). Le rossignol s'établit chez nous en nombre, habituellement entre le 15 avril et le 1 mai. Il a d'ailleurs, au fil des printemps chauds, battu son record de la date la plus hâtive du premier chanteur, plusieurs années de suite. Ce cantonnement ardennais tardif serait-il à mettre en relation avec ces premiers jours de forte chaleur, puis ces presque quatre semaines où la température a été plus élevée que la moyenne ?



Température moyenne journalière, Uccle, juin 2021

moyenne du mois: 18.6°C (normale: 16.7°C)



Et dans quel habitat ? Chez nous, on peut essayer de classer en trois catégories l'habitat du rossignol. Se nourrissant au sol, à l'image du merle par exemple, il lui est nécessaire de bénéficier d'une litière bien fournie, à l'abri d'épais buissons, voire d'arbrisseaux. Ceux-ci doivent être formés d'une densité de branches très importante où il est dissimulé quand il chante. Ses brèves apparitions au sommet de l'une ou l'autre sont à savourer, car peu nombreuses, surtout quand le feuillage habille toute la ramure. On le trouve donc :

1. Dans les fruticées, formation d'arbustes dominée par les épineux s'étendant en nappe sur plusieurs ares. Elles se développent sur des sols plutôt secs, rocailleux (calcaire, schiste, calcschiste, ...), bien ensoleillées, le plus souvent sur des pentes exposées au sud (Calestienne par exemple, aux environs de Givet, côté français).

2. Dans les grosses haies du bocage, là aussi composées d'arbustes et d'arbrisseaux dominés par les épineux, assez proches des fruticées, mais se développant de manière linéaire. Elles bénéficient d'un excellent ensoleillement et peuvent être larges de plusieurs mètres (Fagne schisteuse, Crête pré-ardennaise, côté français).

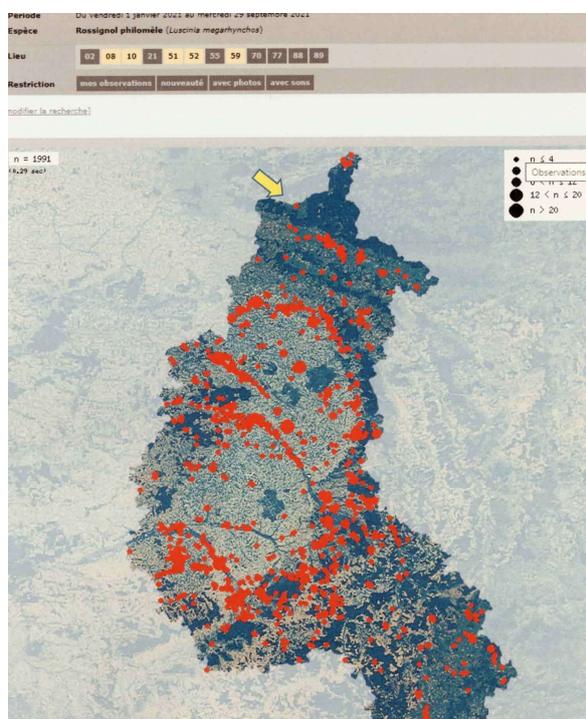


*Photo 1 : Taillette est un village à l'habitat dispersé où alternent maisons isolées et haies.
Photo Christophe Durbecq.*

3. Plus éloignées des deux premiers types d'habitat, des saulaies denses sur sols humides. Toujours bien ensoleillées, parfois en sous-étage de peupleraies, boisement assez clair (Dépression de la Fagne, vallée de la Sormonne, côté français).

Bien sûr, cela peut-être un mixte, comme à Mariembourg où des saulaies denses côtoient d'épaisses haies du bocage. Par contre, dans des lisières forestières d'épineux, même très bien exposées, bien épaisses et denses, jamais nous n'avons trouvé de rossignol.

Dans le cas qui nous occupe, l'habitat choisi par cet oiseau est un chemin creux délaissé, qui, peu à peu, a été envahi par des buissons et des arbrisseaux. Il est situé au cœur du village de Taillette, non loin de l'église (voir photo 1). Ce village présente un bâti dispersé, dominé par des bâtiments à quatre façades, séparés par des jardins, prairies, haies, bosquets, par des alignements d'arbres et/ou des sujets isolés. Une si longue période de chant pour un seul oiseau cantonné, cela laisse supposer l'absence de formation d'un couple, la nidification entraînant l'arrêt de l'émission du chant.



Carte 1 : Répartition des rossignols pour l'année 2021.

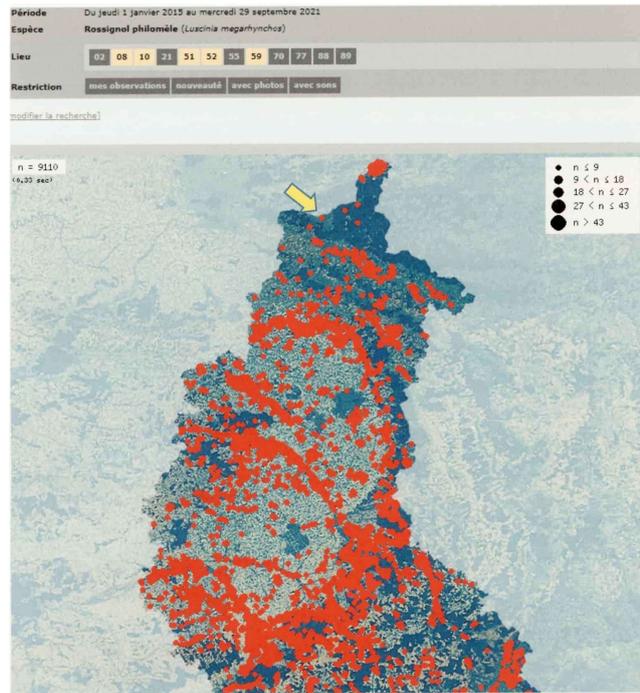
S'agit-il d'un cas isolé ? Assurément, la carte Ici-jointe, extraite du site d'encodage des données pour l'année 2021, permet d'appréhender la répartition du rossignol en Champagne-Ardenne. Le point avec la petite flèche indique le canton de Taillette. On voit bien les sites de nidification des environs de Givet au nord, l'absence de tout canton sur la partie haute des Ardennes (vers Rocroi, à l'ouest, vers Hargnies, à l'est), ainsi que dans la vallée de la Meuse, section ardennaise (et de la Semoy). Ils sont de nouveau présents au sud, sur les Crêtes pré-ardennaises au relief varié et bocager, en Champagne calcaire, etc. Fait isolé sans lendemain ou éclaircur annonçant une installation prochaine de l'espèce ? Nul ne le sait, à suivre ces prochaines années... ou pas.

Des indices ? Si on examine une période plus longue, à partir de 2015, pour réaliser une carte de répartition, on peut apercevoir trois cantons (formant un petit triangle, sur la droite de celui de Taillette - voir carte 2). Ils sont tous les trois situés au cœur de la vallée de la Meuse, partie ardennaise. Si les plateaux et les versants sont boisés, la présence de localités implique un paysage ouvert et potentiellement accueillant pour le Rossignol, d'autant que, par endroits, le microclimat est particulièrement favorable. Voici plus précisément les trois cantons et leur observateur : au centre de Fumay, le 22/04/2015, par Luc Gizart, au village de Laifour, le 22/06/2019, par Benoit Moinet et de nouveau à Fumay, ruisseau de la Sausaie, le 18/06/2020, par Guillaume Molendini. Y-a-t-il eu là nidification ? Toutes ces données sont-elles sans lendemain ?

Au nord, les premières données sont à Aubrives et Hierges (Didier Cavelier), le secteur calcaire de la vallée de la Meuse. On recoupe alors la Fagne-Famenne, site traditionnel d'une belle population de rossignols.

On peut aussi penser que s'exprime là une conséquence de l'augmentation, par endroits, de la population de rossignols. Voici ce qu'en dit notre ami Christophe Dehem : « Effectivement, les recensements effectués ce printemps ont mis en évidence une nette augmentation du rossignol en Lesse-et-Lomme (région belge située au nord-est de la Botte de Givet), tant depuis l'atlas 2001-2007 que depuis l'atlas local des années 1980.

À quoi cette augmentation est-elle due ? Je serais bien embarrassé de répondre à cette question. Une hypothèse qui m'était venue à l'esprit est qu'elle serait une conséquence de l'instauration Natura 2000 qui aurait favorisé le développement des haies et massifs épineux. Cette augmentation pourrait aussi indiquer que le changement climatique a un impact globalement positif pour cette espèce ».



Carte 2 : Répartition des rossignols de 2015 à 2021.

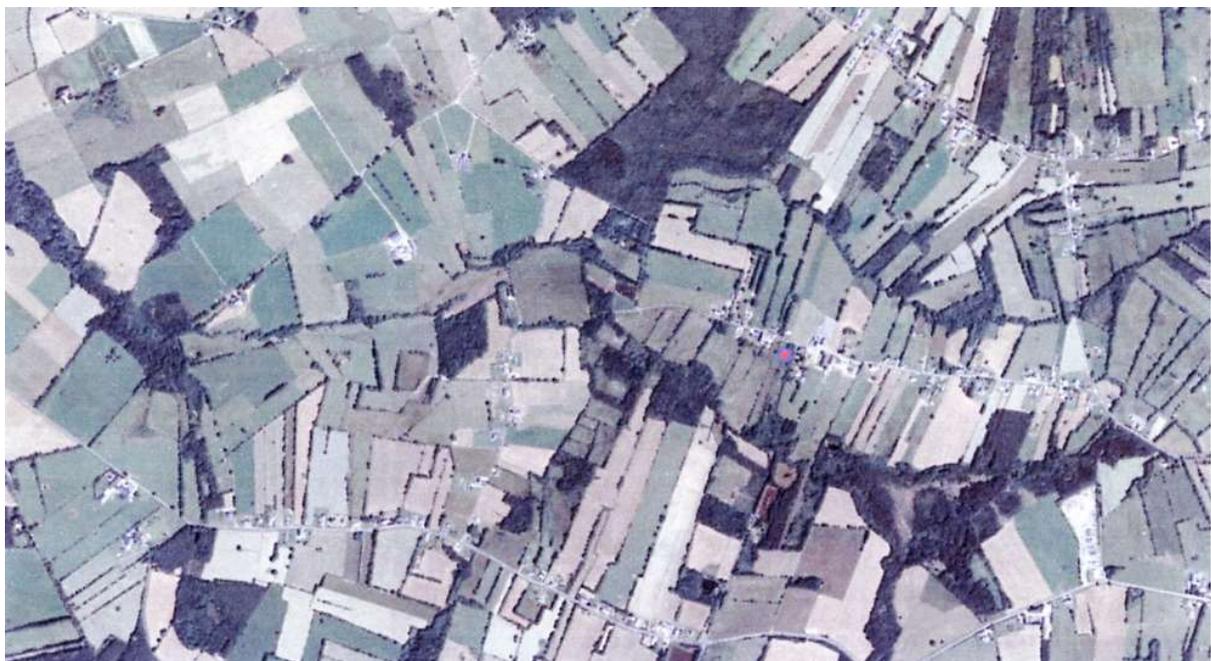


Photo 2 : Vue aérienne du village de Taillette et des environs de Rocroi. Le plateau est particulièrement bocager, les haies et les bosquets y sont nombreux. Bienvenue aux rossignols !

Note : Les deux cartes de répartition sont extraites du site d'encodage <https://www.faune-champagne-ardenne.org>, tandis que la vue aérienne provient du Géoportail.

Qu'en est-il au niveau européen ?

La situation paraît stable, pas d'augmentation vers le nord malgré le réchauffement, pas de diminution où il pourrait faire trop chaud. Olivier Roberfroid nous fait le plaisir de nous communiquer un résumé des deux pages (traduites de l'anglais) 732-733 de l'*European breeding birds atlas* (EBBC-Lynx Edition, 2020). Un tout grand merci à lui.

« Le Rossignol philomèle a une aire de répartition mondiale pour sa nidification qui s'étend sur une bonne partie du Paléarctique (Europe et Asie) jusqu'à l'est de la Chine.

*La sous-espèce 'megarhynchos' est typiquement européenne, mais dédaigne les contrées plus froides du nord, y laissant place à l'espèce jumelle *Luscinia luscinia*, comme dans toute la Scandinavie, les pays baltes et en Sibérie. Sa limite septentrionale atteint le Danemark. Au sud-est, le rossignol atteint la région entre la mer Noire et la Caspienne.*

Selon le remarquable atlas européen des oiseaux nicheurs et la carte (p.273) qui montre l'évolution des populations nicheuses en trente années, on constate une grande stabilité de l'espèce dans la grande majorité des pays occupés et même des progressions sur les marges orientales. Sur le pourtour méditerranéen et dans les pays du sud européen, les ornithologues notent des densités qui atteignent des chiffres de plusieurs dizaines de milliers de couples par 50 km². Les seules zones rouges où l'oiseau voit ses populations nicheuses baisser (outre certaines régions de la Grèce et de l'Italie) se trouvent sur une partie de la façade atlantique, comme en Bretagne, dans le sud-est de l'Angleterre et au nord de l'Espagne. En résumé, dans son aire, pour notre sous-espèce européenne, même si ses populations ont connu de larges fluctuations depuis une centaine d'années, globalement, la tendance est devenue stable ces dernières décades.



Photo 3 : Magnifique photo d'un rossignol chanteur à Mariembourg. On reconnaît les fleurs d'un saule, l'arbuste qui l'abrite. Il s'agit ici de l'habitat type 'humide'. Photo de Jules Lambert.

12 février 2022 : le tour de la Plate Taille à pied !

Texte et photos de Véronique Delhaye-Huet

Voici un itinéraire facile, plat, que l'on peut parcourir sans se tromper, car aménagé. Une bonne paire de bottines, des vêtements adaptés (il peut y faire venteux), un petit pique-nique et boisson, de quoi observer et hop, c'est parti pour 14 km (distance annoncée sur divers supports de communication). Le tour de la Plate Taille est considéré comme faisant partie du Ravel.

Belle découverte du plus vaste des Barrages de l'Eau d'heure, ses rives et ses abords très diversifiés : prairies, haies, friches, bosquets, vaste forêt de feuillus, la chênaie-charmaie fagnarde et un peu de résineux, des mélèzes principalement. Suite au développement touristique du site, la rive sud sera bientôt totalement couverte de résidences, accueillant parfois un public nombreux. On peut pallier cet inconvénient en réalisant l'excursion pédestre de bon matin et en semaine, en évitant les congés scolaires, surtout juillet-août. En été, les longues soirées peuvent toutefois être mises à profit. L'automne et l'hiver sont les saisons les plus favorables pour



Photo 2 : Nous quittons le parking vers le parcours aménagé qui contourne le plan d'eau.

l'observation des oiseaux d'eau, le printemps pour les espèces forestières et les passereaux sédentaires, cet ensemble s'enrichissant des insectivores au fur et à mesure que l'on avance dans l'année. Parcourir le site à pied permet tout particulièrement de profiter de la faible distance de fuite des oiseaux. Ils semblent habitués au passage du public. De plus, le boisement d'une bonne partie du périmètre du plan d'eau facilite une approche discrète, d'arbre en arbre.

Voici un petit compte-rendu qui, nous l'espérons, vous donnera envie de réaliser cette balade. À 09h30, en compagnie de mon ami et précieux guide Thierry Dewitte, nous démarrons par un froid de canard (c'est de circonstance), un soleil bien frileux, mais sous une lumière radieuse ! Nous quittons le vaste parking du Centre d'accueil de la Plate Taille (bien fléché au départ de Cerfontaine), en nous dirigeant vers le plan d'eau, ce qui nous conduit au chemin aménagé. La vaste crique, abritée ce jour du vent, nous réserve une belle surprise. Notre regard est attiré par un joli mâle d'Harle piette, quelques Garrots à œil d'or, des Foulques macroules et des Grèbes huppés.



Photo 3 : Un Foulque macroule surpris sur le petit étang, entouré de massettes.



Photo 1 : C'est du Centre d'accueil et de son panneau d'information que nous partons.



Photo 4 : Les oiseaux semblent habitués au passage des piétons et se laissent observer d'assez près... ici, un Cygne tuberculé.

Ravis de cette découverte, nous poursuivons notre chemin pour bientôt rejoindre un morceau de forêt. Pinsons des arbres, Mésanges bleue et charbonnière nous chatouillent les oreilles de leurs chants printaniers. Plus loin, ce seront ceux du Rouge-gorge familier, du Troglodyte mignon et de l'Accenteur mouchet, sans doute attirés par les aménagements des alentours des résidences. Un petit plan d'eau bordé de roseaux abrite un couple de foulques peu farouche. À nouveau en forêt, Grèbes huppés, Canards colverts, foulques et de beaux groupes de Fuligules morillons se laissent admirer à faible distance et il en sera ainsi tout au long de la partie forestière

du circuit. Le Pic épeiche, le Pigeon ramier, le Geai des chênes et la corneille agrémentent également cette partie.

Nous voici à proximité du terrain de golf. Le paysage est vallonné, très joli, on surplombe l'étendue d'eau. La rive est ici particulièrement sinueuse, de belles vasières font place aux étendues de cailloux. De nombreuses Sarcelles d'hiver, trop occupées à parader, sont approchées sans provoquer leur fuite. Quelques Canards chipeaux, Hérons cendrés et Grandes Aigrettes cherchent leur repas. Au niveau des prés, le Faucon crécerelle chasse les campagnols, infatigable, de son vol du Saint-Esprit. Voilà que nous rencontrons Michael Leyman et Philippe Deflorenne, ce dernier nous confiant avoir eu la chance de découvrir le week-end précédent, ici, posée sur le haut d'une aubépine, la trop rare Pie-grièche grise. Zut, pas cette fois-ci. Nous profitons de la vue, assis sur un banc, pour y déguster notre pique-nique.



Photo 5 : Au loin, le parcours de golf. D'un côté, criques et vasières, de l'autre haies et prés.

Après avoir savouré une tisane encore bien chaude, nous voici repartis, bientôt de nouveau en forêt. Au détour d'un tournant, nous pouvons observer, via la longue-vue, les pontons flottants du Centre Adeps et de son école de voile. De nombreux grands cormorans s'y reposent, les ailes fermées ou, plus rarement, les deux ailes ouvertes formant une silhouette qui leur est propre. Divers goélands les accompagnent. La Mouette rieuse est omniprésente. Mais la fatigue commence à se faire un peu sentir et une nouvelle pause... s'impose, devant des Cygnes tuberculés et une Gallinule poule d'eau. Nous avons presque les pieds dans l'eau.



Photo 6 : Au ponton de l'Adeps, un groupe de Grands cormorans. Certains exemplaires arborent le plumage d'adulte reproducteur (du blanc à la tête et aux cuisses).

Celle-ci est 'aussi claire que de l'eau de bouteille', de jolis cailloux et de très nombreux coquillages attirent notre regard. Il s'agit d'espèces invasives très abondantes, *Dreissena polymorpha* peu peu remplacée par *Dreissena bugensis*, ils sont consommés par l'Ecrevisse de Californie (com. pers. Philippe Deflorenne) mais aussi par les carpes et les F. morillons.



Photo 7 : Après le Centre Adeps, c'est un tracé sinueux et forestier qui nous mène jusqu'au barrage et à la tour. Le Martin-pêcheur et la Bergeronnette des ruisseaux profitent de la tranquillité des lieux.

Ne dit-on pas des BEH qu'ils forment le littoral wallon ? Ce bain de nature et le délicieux silence nous ressourcent bien. Nous reprenons notre route et bientôt des cliquetis métalliques trahissent la proximité des bateaux à voile, stationnés à l'entrée de la mise à l'eau du club local. Ils nous annoncent presque la fin du circuit, car le barrage est proche. Nous entendons le Grimpereau des jardins, la Sittelle torchepot, oh, un Pigeon colombin nous survole rapidement, alors que deux Mésanges nonnettes passent, mais elles semblent moins pressées. Ouf, nous voici arrivés. Très belle journée de six heures de marche et de bonheur. Reste à aller déguster une bière à la cafétéria. On a le sentiment de l'avoir bien méritée !

BONNE BALADE !

Photo 8 : le rivage est jonché de mollusques bivalves ouverts. Ils ont dû servir de nourriture. Les oiseaux à affinité marine ne sont pas trop dépaysés.



La page botanique

La Myrtille commune (*Vaccinium myrtillus*)

Texte assemblé par Thierry Dewitte,
photos de Bernard Clesse

La page de fr.wikipedia.org (mise à jour le 14 janvier 2022) nous apprend qu'il s'agit d'un sous-arbrisseau de la famille des Éricacées. Vigoureux, il atteint de 20 à 60 cm de hauteur. Dans le langage courant et par le grand public, il est appelé abusivement myrtillier, alors que le nom *myrtille* devrait être utilisé tant pour le sous-arbrisseau que pour son fruit ! Cette plante forme de petits fourrés bas, dressant des rameaux serrés aux tiges vertes et à section triangulaire. Appréciant le soleil, la myrtille s'étend en vastes peuplements dans les landes, tourbières et forêts claires sur sols acides, avec une préférence pour les zones sèches (jusqu'à 2500 m d'altitude). Ses petites feuilles sont ovales, luisantes et de couleur vert vif. Elles rougissent à l'automne avant de tomber.

La floraison s'étend d'avril à juillet, les fleurs possèdent des corolles rosées, pendantes, en grelots subglobuleux à lobes très courts et retournés. Produisant du nectar riche en saccharose et du pollen, elles sont ardemment butinées. Selon une étude s'étalant sur trois saisons dans une même lande ardennaise (Jacquemart, 1992), pas moins de 52 espèces d'insectes s'y nourrissant y ont été inventoriées dont principalement cinq espèces de bourdons, surtout leurs reines, vu la



floraison plutôt printanière (pour 5% d'ouvrières). Deux espèces dominent, *Megabombus pascuorum floralis* et *Bombus cryptarum*. Ce dernier, le Bourdon cryptique, apprécie particulièrement les landes ouvertes où il butine les bruyères et la myrtille.

Les fruits, dont la taille avoisine les 4 à 6 mm (max. 10 mm), sont de couleur violette à noir bleu, appréciés par les mammifères (renard, mustélidés, ...) et divers oiseaux.

La myrtille américaine (*Vaccinium corymbosum*) est cultivée pour sa production de fruits de plus grande taille, mais ils sont moins savoureux et vendus sous le nom de *bleuet*.

En Ardenne belge, la cueillette et le commerce des myrtilles (*Vaccinium myrtillus*) étaient couramment pratiqués aux 19^e et 20^e siècles (Hoyois, 1949-1953) et le restent encore dans certaines régions, mais probablement davantage pour une consommation familiale et quelques restaurants.

Les myrtilles étaient destinées à la vente au détail, à la distillerie, à la coloration des vins, à la fabrication de confitures et de pâtisseries.

Photo 2 : La fleur ouverte se présente sous forme d'un grelot globuleux, elle attire les bourdons.



Photo 1 : C'est le nom Myrtille que l'on doit donner à l'arbrisseau de nos sous-bois, Vaccinium myrtillus.

Les villageois en conservaient aussi pour leurs besoins personnels, notamment dans leur pharmacopée en raison de leurs vertus principalement anticolibacillaire², mais aussi circulatoire, antidiabétique et diurétique. En outre, leur ingestion permettait d'améliorer la vision nocturne. Pendant la Seconde guerre mondiale, les aviateurs de la British Royal Air Force en mangeaient afin d'augmenter leur acuité visuelle dans l'obscurité –ils volaient de nuit afin d'échapper aux Allemands- et de réduire les risques d'éblouissement (commentaire de B. Clesse).

Sur les hauts plateaux ardennais, la cueillette de myrtilles commençait la deuxième semaine de juillet et durait un mois. Les baies étaient cueillies par les femmes et les enfants, souvent au moyen de peignes.

D'après la tradition orale, la récolte était en moyenne de 50 kilos (!) par jour et par personne (commentaire de C. Legros). Le produit, vendu en ville, a même été exporté vers la Grande-Bretagne où les fruits fournissaient des produits colorants. Les cours des halles de Londres ou de Manchester étaient communiqués à Zeebruges (Hesmans, 1926).

Le prix des myrtilles variait au cours de la saison et d'une année à l'autre, suivant l'abondance et la qualité de la récolte, la demande du marché anglais et la concurrence des grossistes. Au 19^e siècle, une cueilleuse pouvait gagner jusqu'à 25 ou 30 francs par jour, équivalant à peu près au prix de deux jambons fumés (Courtois, 1828 ; Hoyois, 1949-1953). Quand la vente était rentable, il n'était pas rare que des hommes quittent leur travail pour 'aller aux myrtilles' (Hesmans, 1926).



Photo 3 : Le fruit est apprécié autant par la petite faune que par... l'homme, et avec raison !

La cueillette et le commerce des myrtilles ont cependant disparu progressivement après les années 1950. Les raisons principales de ce déclin sont la raréfaction des populations de myrtille, due aux reboisements en épicéa qui ne laissent pas filtrer assez de lumière, si l'on ne pratique pas d'éclaircies dans les peuplements (commentaire de B. Clesse) et l'instauration des congés payés en 1936 qui apportèrent un supplément de rentrées financières aux salariés, les dispensant peu à peu de ce travail saisonnier (Jacquemart et al., 2008).

Bibliographie de la page Wikipédia :

- Hoyois, G. 1949-1953. L'Ardenne et l'Ardennais, l'évolution économique et sociale d'une région. Culture et Civilisation, Bruxelles, 983 p.
- Jacquemart A.-L. 1993. Floral visitors of *Vaccinium* species in high Ardenne, Belgium. *Flora* 188 : 263-273.
- Jacquemart A.-L., Angenot A., De Sloover JR, Iserentant I. 2008. La réserve naturelle domaniale du plateau des Tailles et ses milieux tourbeux. Approches géographique, historique et biologique. *Glain et Salm*, 62, 130p.

² Permet de lutter contre une bactérie en forme de bâtonnet (colibacille) vivant normalement dans l'intestin, mais parfois source d'infection (gastro-entérites, infections urinaires, etc.)

Et aujourd'hui.

Avec le Covid (encore !) et un certain retour vers le local, un plus grand nombre de personnes sont parties à la recherche de myrtilles en forêt. Interpellées par ces deux rumeurs '*la cueillette des myrtilles est interdite en France*' et '*on ne peut plus utiliser le peigne*', elles m'ont interrogé plusieurs fois sur ce sujet, lors des dernières guidances d'été 2021. Bien incapable de leur répondre, j'ai donc contacté les deux services compétents pour nos régions, l'une pour la partie ardennaise de la Botte de Givet, l'autre pour la partie ardennaise de Viroinval et de Couvin. Voici leurs réponses :

Réglementation en France, dans le département des Ardennes.

Réponse de l'ONF, Charleville-Mézières, par l'ingénieur Wilhelm Emmanuel, Chef du Service Forêt.

La cueillette des fruits sauvages, comme celle des champignons, repose sur les dispositions du Code forestier et du Code de l'environnement.

La cueillette n'est pas un droit : les champignons et les myrtilles appartiennent en effet de plein droit au propriétaire du sol. Ils ne sont pas *res nullius* comme le gibier (qui n'appartient, lui, à personne). En effet, l'article 547 du code civil est formel : « *Les fruits naturels ou industriels de la terre appartiennent au propriétaire.* ». Leur cueillette n'est, par conséquent, tolérée qu'aux conditions suivantes :

- 1) Demander l'autorisation au propriétaire (Le fait de ne pas avertir par un panneau « *Cueillette de champignons interdite* » ou « *Propriété privée, défense d'entrer* » n'est pas une faute et n'autorise pas les ramasseurs à pénétrer sur la propriété, que ce soit un bois, un pré, un champ, etc.);
- 2) Ramasser avec parcimonie ;
- 3) Respecter les lieux, les animaux et la réglementation.

Sur les terrains appartenant à un propriétaire privé, ne pas respecter ces conditions est un vol dès le premier champignon ramassé (article 311-1 du Code pénal).

Dans les forêts appartenant à un propriétaire public (domaine privé de la commune pour les forêts communales ou domaine privé de l'État pour les forêts domaniales), la cueillette y est tolérée pour une consommation exclusivement familiale (pas de revente sous forme brute ou transformée) n'excédant pas 5 litres par jour (article R163-5 du Code Forestier). Attention toutefois à bien vérifier, dans les forêts communales, l'éventuel affichage d'un arrêté municipal qui peut réserver la cueillette en forêt aux seuls habitants de la commune (article 542 du Code civil).

Au-delà de 5 litres dans les forêts 'publiques', l'enlèvement ou la commercialisation deviennent frauduleux et peuvent donner lieu à de lourdes peines :

- Entre 5 et 10 litres, l'article R163-5 du Code forestier spécifie que le prélèvement est passible de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe, soit de 135€
- Au-delà de 10 litres, l'article L163-11 du Code forestier stipule qu'il s'agit d'un délit, puni par l'article 311-3 du Code pénal et passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45.000€ d'amende. Cette peine peut être portée à 150.000€ d'amende et 10 ans d'emprisonnement en cas de circonstances aggravantes : cueillette à plusieurs personnes, violences sur autrui, actes de dégradation, ... (Article 311-4 du Code pénal).

Il est par ailleurs nécessaire :

- De garer son véhicule de façon à ne pas gêner les activités forestières ou agricoles, et de respecter l'interdiction de circuler sur les routes fermées (panneau 'B0', barrière, ...). Les contrevenants sont passibles de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe, soit de 135 €.
- De respecter les règles de sécurité : comme pour tout chantier, l'accès aux parcelles en cours de travaux ou d'exploitation forestière est interdit.

L'usage du peigne n'est pas interdit de façon générale dans les Ardennes, sauf réglementation locale particulière (réserve naturelle, arrêté municipal, etc.) qu'il convient de vérifier selon le lieu choisi pour la cueillette.

La réglementation concerne l'ensemble des fruits et produits forestiers, donc aussi bien les canneberges et les champignons que les myrtilles.

Quant à la circulation dans les forêts appartenant à des propriétaires publics (État ou communes), elle est tolérée à pied en dehors des sentiers, sauf chantiers où les accès sont interdits au public pour des raisons de sécurité (réglementation générale pour l'ensemble des chantiers, en forêt ou non).

Elle est en revanche interdite pour tous les véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (tolérance pour les vélos sur les routes fermées à la circulation publique, mais pas en forêt, sauf évidemment sur les itinéraires aménagés à cet effet).

Il n'y a pas d'autre réglementation dans les forêts appartenant à des propriétaires publics en France : les chasseurs ne louent que le droit de chasse et non la forêt qui reste fréquentable par tout le monde.

Il faut par contre du bon sens et un peu de bonne volonté du côté des chasseurs comme des non chasseurs : les jours de chasse en battue sont indiqués par des panneaux à l'entrée des forêts et les calendriers de chasse en battue par forêts sont communiqués sur le site web du Parc Naturel Régional des Ardennes. Pour des raisons évidentes de sécurité, il faut éviter de circuler dans les forêts ces jours-là (en dehors des routes ouvertes à la circulation publique qui sont bien identifiées par les chasseurs).

À retenir : un arrêté communal peut limiter l'accès aux bois publics aux seuls habitants du village et interdire l'usage du peigne. J'ai interrogé par courriel les Communautés des Communes et les Offices du Tourisme, je n'ai pas obtenu de complément d'information. Il vaut donc mieux se renseigner à l'avance, dans chaque mairie concernée.

Réglementation en Wallonie, cantonnements de Couvin et de Viroinval. Réponse du DNF, par Olivier Caudron et Jean-Louis Moyen.

L'article 50 du Code forestier prévoit qu'aucun prélèvement de produits de la forêt ne peut avoir lieu sans le consentement du propriétaire.

On entend par 'prélèvement' la récolte d'une petite quantité de produits de la forêt que ce soit des myrtilles ou des champignons, effectuée pour les besoins propres de la personne qui y procède, sans but de lucre, ainsi que leur enlèvement hors de la propriété.

Lorsque l'autorisation est obtenue du propriétaire privé ou par arrêté dans les forêts ayant un propriétaire public, la quantité maximale est généralement d'**un seau de 10 litres/jour** pour un ménage

La Ville de Couvin autorise la cueillette de fruits des bois et des champignons à condition d'être un habitant ou un second résident de l'entité. La personne est alors considérée comme ayant-droit et peut circuler hors voirie ordinaire (chemin, sentier) en évitant si possible de s'en éloigner trop, notamment pour ne pas déranger les animaux sauvages, autrement dit, pour ne pas perturber la quiétude des bois et forêts.

Le respect des panneaux d'interdiction de circuler en forêt pour motif de chasse en battue est très important pour assurer sa propre sécurité, mais aussi pour permettre aux chasseurs d'exercer leur droit de chasse, et ce, en toute sécurité également.

La circulation en forêt hors voirie ordinaire (chemin empierré et sentier) est interdite **3 jours** (certains Agents DNF tolèrent parfois 2 jours) avant toute battue annoncée et, bien évidemment, le jour de la battue.

Concernant l'utilisation du peigne à myrtilles, il faut préciser que tout acte de nature à blesser, endommager ou arracher un arbrisseau (la myrtille commune est un ligneux bas) est interdit. L'utilisation du peigne est donc désormais interdite. (voir article 32 du CF).

Un petit lien utile : « Le saviez-vous ? La cueillette des myrtilles est réglementée » (rtbf.be) <https://www.rtbf.be/article/la-cueillette-des-myrtilles-une-pratique-reglementee-10529787?id=10529787>

Bonne récolte ! Et gare aux tiques.

Bibliographie : - Jacquemart AL, 1992. Préliminaires sur la production de nectar chez trois espèces de *Vaccinium*. *Apidologie* 23, 453-464

-Lemoine G. et all. 2018. Atlas préliminaire des bourdons (genre *Bombus*) du Nord et du Pas-de-Calais. Bulletin de la Société Entomologique du Nord de la France, supplément au n°366, 54 p.

Remerciements : À messieurs Bernard Clesse (CNB), Olivier Caudron et Jean-Louis Moyen (DNF) et Emmanuel Wilhem (ONF).



Photo 4 : Magnifique photo d'une fleur de Myrtille. Encore merci Bernard !